



Rapport Financier Semestriel – 31 décembre 2006
Exercice 2006-2007

Société anonyme au capital de 18 464 707,40 Euros
Siège social : 208 Boulevard de Plombières – 13581 Marseille Cedex 20
351 980 925 RCS Marseille

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE – 31 DECEMBRE 2006	1
COMPTES CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES	29
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	76

RAPPORT D'ACTIVITE – 31 DECEMBRE 2006

I- Environnement de marché, Vision et positionnement.....	2
I.1 Environnement de marché	2
I.2 Vision et positionnement	4
II- Faits marquants du semestre	7
II.1 Variations de périmètre	7
II.2 Evolution du parc de magasins	7
III- Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2006	9
III.1 Analyse du chiffre d'affaires par activité	9
III.2 Analyse du chiffre d'affaires par zones géographiques	10
III.3 Analyse des résultats consolidés	11
III.4 Flux de trésorerie consolidés	19
III.5 Politique de financement	20
III.6 Politique d'investissement	21
IV- Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA.....	22
V- Stratégie d'Avenir Telecom	22
VI- Informations concernant le capital.....	24
VII- Marché du titre AVENIR TELECOM.....	28

I- Environnement de marché, Vision et positionnement

I.1 Environnement de marché

Le marché des terminaux mobiles toujours en croissance

Les ventes mondiales de téléphones mobiles ont affiché une progression en volume de 21% sur l'ensemble de l'année 2006 à 990,8 millions de terminaux (*Source Gartner – Décembre 2006*) :

- La région Asie/Pacifique enregistre 47% de croissance
- tandis que l'Europe de l'Ouest compte 175 millions de vente, soit une croissance de 5% par rapport à 2005
- et le bloc Europe de l'Est, Moyen Orient et Afrique enregistre 21% de croissance.

La croissance des mobiles en valeur a cependant été moins élevée sur l'année 2006 (+6%), principalement en raison de la très forte concurrence que se sont livrés les constructeurs mondiaux pour conserver leur part de marché, conduisant à une forte pression sur le prix des terminaux mobiles pour une offre orientée milieu-bas de gamme quelque soit la segmentation géographique (pays émergents/pays matures).

Cette stratégie leur permettant de capter à la fois le marché des renouvellements de terminaux mobiles dans les pays émergents, le marché des terminaux très bas de gamme à destination des pays émergents mais aussi des pays plus développés pour les contrats prépayés et le marché des terminaux 3G d'entrée de gamme dans les marchés matures.

La base d'abonnés au mobile continue de progresser

Au 31 décembre 2006, on compte plus de 2,6 milliards d'abonnés au téléphone mobile dans le monde, en croissance de 22% par rapport à 2005.

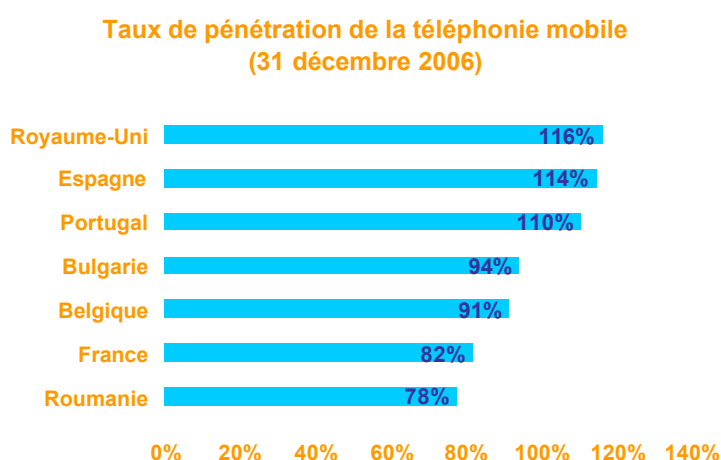
La croissance du nombre d'abonnés en Europe de l'Ouest est de 9,3% par rapport à 2005 et de 27% en Europe de l'Est.

Alors que la tendance fin 2005 confirmait l'émergence de deux types de marché :

- marchés matures d'Europe de l'Ouest, en phase de renouvellement accéléré avec des taux de pénétration proches de 100%,
- marchés émergents d'Europe de l'Est en phase de primo-équipement avec des taux de pénétration inférieurs à 60%,

on assiste en 2006 à une uniformisation des taux de pénétration des abonnés au mobile, réduisant les clivages marchés matures/marchés en croissance :

- L'Europe de l'Ouest enregistre un taux de pénétration de 102,5%,
- Les marchés en croissance d'Europe de l'Est enregistrent un taux de pénétration de 84%.



Source : Global Mobile

Ces chiffres illustrent un double phénomène :

- Une accélération du rythme de renouvellement des terminaux mobiles (la durée de vie d'un mobile est aujourd'hui estimée à 14 mois), à la fois grâce à un accès à des terminaux mobiles à meilleur prix et au déploiement des services multimedia mobiles (photos, musique, e-mails, vidéo...) et des technologies associées (3G - 38 millions d'abonnés en Europe de l'Ouest, soit 9% des abonnés mobiles dans cette région - , Wifi, HSDPA, DVB-H...) ;
- Une tendance au multi-équipement favorisée notamment par la croissance des abonnements prépayés et la concurrence accrue des opérateurs depuis l'entrée sur les marchés des MVNO. Un nombre significatif et croissant d'utilisateurs de téléphones mobiles possède plus d'une carte sim active, ce qui génère des taux de pénétration élevés sans pour cela que les marchés soient saturés.

I.2 Vision et positionnement

2006 marque le début de l'éclatement des frontières traditionnelles du marché des télécommunications

Les acteurs du marché des telecoms ont fait face à partir du second semestre 2006 à une concurrence interne au secteur les obligeant à innover en permanence pour ne pas perdre des parts de marché et surtout en gagner.

- L'arrivée des MVNO et des accords de licence a multiplié les offres sur le marché des mobiles en Europe ;
- Les opérateurs mobiles traditionnels ont pénétré le marché du fixe et de l'Internet en proposant des offres de convergence (fixe-mobile, « quadruple play »...);
- Le déploiement de nouvelles technologies au débit plus rapide (Wifi, Wimax, DVB-H, HSDPA...) ouvrent de nouvelles perspectives de développement vers des services à plus forte valeur ajoutée (TV sur mobile, messagerie instantanée, visioconférence...)

Mais la concurrence externe au secteur des télécommunications a modifié la donne avec l'arrivée des fournisseurs d'accès Internet et les câblo-opérateurs.

Tous ces nouveaux entrants essaient de rogner des parts de marchés aux acteurs télécoms historiques.

Ils proposent du débit gratuit et viennent les concurrencer avec un nouveau modèle économique, basé sur les services.

La voix est ainsi amenée à devenir gratuite, et la bataille est alors transposée vers les services et les contenus.

Avec la montée en puissance rapide de ces offres et services, le téléphone mobile s'affirme définitivement comme l'outil de la convergence entre l'ordinateur de bureau, le téléphone fixe et la télévision, puisqu'il permettra de télécharger de la musique, des séquences vidéo, mais aussi relever ses e-mails ou encore naviguer sur le web.

Nouvelles stratégies des acteurs télécoms

Le paysage concurrentiel s'élargit considérablement au sein du marché des télécommunications et l'ensemble des acteurs cherche désormais à capter l'attention des consommateurs avec des produits et services de plus en plus intégrés, en nouant des partenariats stratégiques tout en recherchant la meilleure rentabilité.

Les principaux enjeux auxquels chacun de ces acteurs est confronté est :

- contrôler son environnement concurrentiel en créant des partenariats stratégiques;
- être innovant dans la proposition d'offres compte tenu de la multiplicité des acteurs du secteur;
- effectuer les bons choix technologiques compte tenu de la multiplicité des services associés et des vitesses de connections.

Ce sont les offres convergentes et les nouvelles technologies qui vont modifier l'équilibre du marché des télécommunications et tracer les axes stratégiques de chaque acteur :

✍ **Stratégie « Home Centric » des opérateurs fixes / internet / câblo-opérateurs**

Ces acteurs, qui ont acquis une solide position dans le fixe et l'Internet, vont chercher à obtenir de nouvelles parts de marché dans la téléphonie mobile et les offres convergentes par le biais d'alliances avec les MVNO et les médias. Afin de maintenir leur part de marché, ces acteurs devront procéder à des investissements très coûteux dans les infrastructures pour fixe à très haut débit et s'appuyer sur un réseau de distribution intégré afin de capter la clientèle.

✍ **Stratégie « Home Zone - Mobile Zone » des opérateurs historiques**

Les opérateurs historiques sont les mieux placés en terme de rentabilité et part de marché : ils disposent de leurs propres infrastructures réseaux, ils ont une connaissance approfondie de leur clientèle, un savoir-faire en terme de définition d'offres et une réelle capacité à négocier avec les médias.

Les opérateurs historiques vont ainsi accroître leur part de marché en développant des services à forte valeur ajoutée pour leurs clients en assurant la continuité du service total entre la mobilité et la maison autour de la voix et des services media : facture unique (fixe et mobile), service client unique, plus grande mobilité (terminal fixe-mobile unique), nouveaux services (paiement, téléchargements home-mobile...). Ils devront néanmoins faire des acquisitions complémentaires à l'international soit dans le fixe, soit dans le mobile pour dupliquer leur business model de convergence et renforcer les synergies entre leurs entités fixe-mobile et internet.

✍ **Stratégie « Mobile Centric » des opérateurs mobiles**

Les opérateurs mobiles vont profiter de la convergence des technologies (Wifi, Wimax, DVB-H) vers le téléphone mobile et les offres « quadruple Play » (téléphonie fixe, mobile, internet, TV), autour d'une stratégie « mobile Centric ».

Véritables prédateurs sur le plan national, européen et mondial, ils vont devoir intégrer les segments de la convergence qu'ils ne maîtrisent pas (fixe, Internet), et/ou multiplier les alliances avec les acteurs du fixe et de l'Internet, pour être en mesure de compléter leur offre avec des technologies Wifi, Wimax...

Les fournisseurs d'application (MSN, Yahoo, Skype...), également à la recherche de nouveaux leviers stratégiques, peuvent également permettre aux opérateurs mobiles de développer de nouvelles sources de revenu au travers d'offres mobiles dédiées.

Les opérateurs mobiles sont les seuls aujourd'hui à disposer du seul support à la fois mobile et convergent pour le développement des services médias, Internet mobile, télévision, moyens de paiement...

AVENIR TELECOM confirme sa place de distributeur spécialisé sur le marché des télécoms

Compte tenu de la forte concurrence entre ces différents acteurs, les réseaux de distribution intégrés seront un élément différenciant pour la fidélisation de leur base d'abonnés historique et la conquête d'abonnés de haute valeur, consommateurs des services mobiles.

AVENIR TELECOM dispose des ressources nécessaires pour accompagner les consommateurs vers les offres convergentes mobiles, grâce à un savoir-faire reconnu dans les prestations de vente d'abonnement, un large choix de produits et de services, des équipes de vente formées afin de pouvoir mieux conseiller et orienter les clients face à des offres de plus en plus complexes, et des positions de leadership dans la plupart des pays où il est implanté.

Ce savoir-faire spécifique est largement plébiscité par les opérateurs et les constructeurs qui s'appuient sur les réseaux de distribution directs et indirects d'AVENIR TELECOM pour adresser la clientèle.

II- Faits marquants du semestre

II.1 Variations de périmètre

Cession du fonds de commerce Entreprises

En date du 4 juillet 2006, Avenir Telecom a annoncé la cession au Groupe Econocom, du fonds de commerce de fourniture d'accès au réseau d'opérateurs de téléphonie mobile et de prestations de services afférentes (vente de matériels de télécommunication mobile...) auprès d'une clientèle d'entreprises situées en France.

Cette activité n'avait plus de synergie avec l'activité principale de distribution de produits et services de téléphonie mobile du Groupe.

Cession d'une filiale au Maroc

En date du 14 septembre 2006, Avenir Telecom a annoncé la vente de sa filiale marocaine, Liberty Tel, au profit du distributeur marocain Terrafone. Cette cession inclut l'activité de distribution indirecte et les quatre magasins détenus en propre.

Cette filiale, dont le chiffre d'affaires représentait moins de 1% des ventes consolidées du Groupe, n'offrait pu de perspectives de croissance sur un marché faiblement concurrentiel.

Finalisation de l'acquisition en Bulgarie

Avenir Telecom a finalisé le 5 juillet 2006 l'acquisition du distributeur de téléphonie mobile AKS, qui a développé un réseau de 22 magasins détenus en propre à l'enseigne DaDa. La société est également présente en distribution indirecte au travers d'un réseau de 23 magasins franchisés et de revendeurs indépendants.

II.2 Evolution du parc de magasins

Le groupe AVENIR TELECOM a poursuivi, au cours du 1^{er} semestre 2006/07, le développement de son réseau de magasins en propre, s'appuyant sur ses partenariats avec les opérateurs locaux dans les différents pays où le groupe est implanté.

Au 31 décembre 2006, le Groupe compte 498 magasins détenus en propre, soit une croissance du parc de 25% par rapport au 31 décembre 2005.

Parc de magasins :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
France	92	79
Royaume-Uni	-	2
Espagne	155	107
Pologne	14	23
Roumanie	120	99
Maroc	-	11
Belgique	19	16
Portugal	67	61
Bulgarie	31	-
TOTAL	498	398

- **Au Portugal**, l'acquisition en novembre 2005 du groupe portugais Ensitel, leader de la distribution spécialisé en téléphonie mobile, a permis d'intégrer un réseau de magasins supplémentaires exploités en propre.
Ce réseau de magasins compte au 31 décembre 2006, 67 points de vente en propre dont 48 à l'enseigne multi-opérateurs Ensitel, 15 à l'enseigne exclusive de l'opérateur TMN, 1 à l'enseigne exclusive Vodafone et 3 magasins dédiés au constructeur Nokia.
La filiale portugaise a également annoncé le 20 février 2007 la signature d'un accord avec la société Singer au Portugal pour la reprise de 11 points de vente dans des emplacements de première qualité en centres commerciaux et en centre ville.
 - **En Espagne**, l'acquisition de la chaîne de distribution télécoms espagnole « Tiendas Futura » en avril 2006 a augmenté de 12 nouveaux points de vente le réseau de magasins exploités sous l'enseigne Internity en partenariat exclusif avec l'opérateur Vodafone. Le parc de magasins compte 155 points de vente exploités en propre au 31 décembre 2006.
 - **En Roumanie**, le réseau de 77 magasins Internity, initialement partenaire de l'opérateur Orange, a basculé sous partenariat exclusif avec l'opérateur Cosmote au cours du dernier trimestre de l'exercice 2006 ; le second réseau de magasins à l'enseigne Global Net poursuit son développement en partenariat avec l'opérateur Vodafone (anciennement Connex) et exploite 43 magasins en propre.
 - **En Belgique**, le réseau de 19 magasins bénéficie depuis la fin de l'exercice 2006, d'un nouveau partenariat avec l'opérateur Base en complément du partenariat déjà existant avec l'opérateur Mobistar.
 - **En France**, le réseau de magasins Internity, qui distribue les offres des opérateurs SFR, Orange, Neuf Telecom, NRJ Mobile et Mobisud, a accéléré son déploiement :
 - o Le 29 novembre 2006, Avenir Telecom a annoncé l'achat de 17 fonds de commerce situés dans l'Ouest de la France suite à l'acceptation par le Tribunal de Commerce de Saintes du plan de reprise pour les 17 magasins de téléphonie mobile appartenant à la société SNTP 17 en redressement judiciaire depuis le 5 octobre 2006.
 - o Le 26 décembre 2006, Avenir Telecom a annoncé la reprise de 54 points de vente à l'enseigne Maxi Livres à la barre du Tribunal de Commerce de Lyon à compter du 1^{er} janvier 2007.
Ces points de ventes seront transformés en commerce de téléphonie mobile et multimédia sous 12 à 18 mois.
- Le réseau Internity en France compte au 31 décembre 2006, 92 magasins actifs, sans compter les 54 magasins Maxi Livres.

III- Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2006

L'activité du Groupe est sujette à des fluctuations saisonnières. Traditionnellement, la fin de l'année civile est la période de plus forte activité. La performance du premier semestre n'est ainsi pas nécessairement représentative de la performance annuelle.

En date du 22 décembre 2006, l'Assemblée Générale a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice du 30 juin au 31 mars. Les prochains comptes consolidés annuels seront donc clos au 31 mars 2007 pour une durée exceptionnelle de 9 mois.

III.1 Analyse du chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2006-2007 s'élève à 363,5 millions d'euros, en retrait de 8% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent à 395,3 millions d'euros. A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires recule de 13,6%.

Milliers d'euros IFRS	1 ^{er} semestre 2006/07	1 ^{er} semestre 2005/06	% Variation
Chiffre d'affaires	363 509	395 310	-8,1%
<i>Distribution directe</i>	<i>154 108</i>	<i>124 248</i>	<i>+24%</i>
<i>Distribution indirecte</i>	<i>209 401</i>	<i>271 062</i>	<i>-22,7%</i>

- La stratégie de développement du réseau de distribution direct en Europe au travers de 498 magasins détenus en propre (hors 54 magasins Maxi Livres acquis le 22 décembre 2006) se confirme sur le semestre avec un chiffre d'affaires en croissance de 24% à 154,1 millions d'euros contre 124,2 millions d'euros au 31 décembre 2005.
Cette activité représente 42% du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2006, contre 31% au 31 décembre 2005.
- L'activité de distribution indirecte enregistre sur le 1^{er} semestre 2006/07 une baisse de 22,7% du chiffre d'affaires à 209,4 millions d'euros contre 271,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2005/06, essentiellement liée :
 - d'une part aux baisses constatées depuis juillet 2006 sur le prix de vente moyen des terminaux mobiles (forte concurrence entre constructeurs) et des subventions unitaires attribuées aux mobiles par les opérateurs ;
 - d'autre part à une dégradation de 48% de l'activité non stratégique de vente export de mobiles en raison d'une parité euro/dollar toujours défavorable.

III.2 Analyse du chiffre d'affaires par zones géographiques

Le chiffre d'affaires généré par les filiales à l'international s'est élevé à 181,2 millions d'euros contre 180,4 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, représentant ainsi 50% des ventes consolidées, contre 46% au 1^{er} semestre 2005/06.

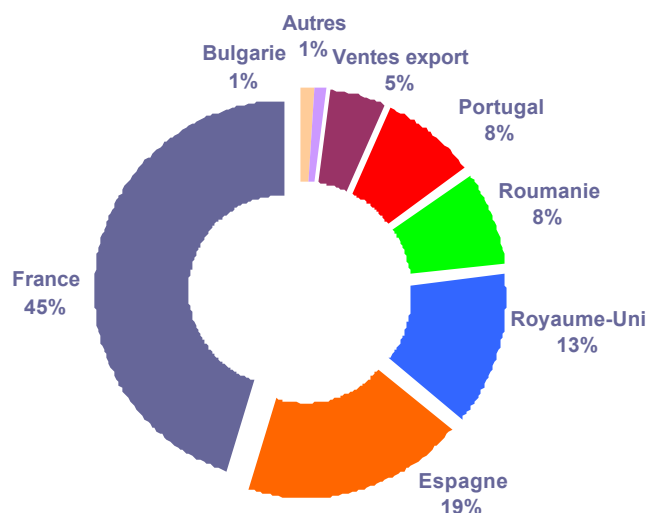
Dans un contexte concurrentiel toujours accru, le Groupe a consolidé ses positions en Europe dans chacun des pays où il est implanté :

- **En France**, la croissance enregistrée du parc d'abonnés au mobile au 31 décembre 2006 est de 7,6% par rapport au 31 décembre 2005 (source Arcep), avec une activité plus soutenue d'octobre à décembre 2006 (+3,8% de croissance trimestrielle). La distribution directe de la filiale française enregistre une croissance des ventes du réseau de 92 magasins Internity détenus en propre, alors que la distribution indirecte a souffert de la baisse du prix de vente unitaire des mobiles et des subventions attribuées par les opérateurs.

- **Au Royaume Uni**, les opérateurs ont poursuivi leurs pressions sur les rémunérations dans le but de rationaliser leurs réseaux de distribution, conduisant à un fort ralentissement de l'activité de la filiale anglaise sur le semestre, entièrement dédiée à la distribution indirecte vers des réseaux revendeurs indépendants.

Avenir Telecom UK est l'un des principaux distributeurs au Royaume-Uni à distribuer les 5 opérateurs présents sur le marché anglais.

- **En Espagne**, l'activité de cette filiale, exclusivement dédiée à la distribution directe, continue de progresser sur un marché espagnol très actif avec l'entrée des MVNO et d'un quatrième opérateur. Le parc de magasins à l'enseigne Internity, en partenariat exclusif avec l'opérateur Vodafone est de 155 points de vente au 31 décembre 2006, contre 107 magasins au 31 décembre 2005.
- **En Roumanie**, le partenariat exclusif avec l'opérateur Cosmote démarré en avril 2006 porte ses fruits sur le 2^{ème} trimestre de l'exercice 2006/07 (octobre à décembre 2006) dans la distribution directe au travers du développement du réseau de 77 magasins Internity, et dans la distribution indirecte par la reconquête de la base clients (distributeurs, revendeurs indépendants).
- **Au Portugal**, la filiale portugaise confirme sa position de leader sur le marché portugais très orienté vers les ventes d'abonnements prépayés, au travers de son réseau de 67 magasins.



- **La Bulgarie**, dont le Groupe a fait l'acquisition en juillet 2006, réalise des débuts prometteurs au travers de 31 magasins détenus en propre en partenariat exclusif avec l'opérateur Globul (filiale de l'opérateur Cosmote) et un réseau de 23 franchisés.

La Belgique est identifiée sous la rubrique « autres » et représente 1% du chiffre d'affaires consolidé.

III.3 Analyse des résultats consolidés

Milliers d'euros IFRS	1 ^{er} semestre 2006-2007	1 ^{er} semestre 2005-2006	%
Chiffre d'affaires	363 509	395 310	-8,0
Marge brute	69 799	63 093	+10,6
<i>% marge brute</i>	<i>19,2%</i>	<i>16,0%</i>	
Résultat opérationnel	14 780	14 317	+3,2%
<i>% rentabilité opérationnelle</i>	<i>4,1%</i>	<i>3,6%</i>	
Résultat financier dont écart de change	-223	-372	+40,1%
Impôt sur les résultats	-5 725	-6 163	-7,1%
Résultat net après impôts des activités poursuivies	8 832	7 782	+13,5%
<i>% rentabilité nette des activités poursuivies</i>	<i>2,4%</i>	<i>2%</i>	
Résultat net après impôts des activités abandonnées	436	189	
Résultat net	9 268	7 971	+16,3%

Compte de résultat consolidé

Le premier semestre 2006/07 s'est caractérisé par une activité en recul de 8% par rapport au 1^{er} semestre 2005/06 à 363,5 millions d'euros contre 395,3 millions d'euros, effet des décisions stratégiques prises par les principaux acteurs du marché des telecoms dès le mois de juillet 2006 :

- Concurrence très agressive des constructeurs sur le marché des terminaux mobiles conduisant à une réduction du prix de vente moyen du mobile,
- Volonté de plus en plus marquée des opérateurs à fidéliser leur parc d'abonnés entraînant une baisse des subventions attribuées aux téléphones mobiles.

Malgré ce contexte de baisse d'activité, la marge brute consolidée s'améliore de 11% à 19,2% du chiffre d'affaires contre 16,0% au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, confirmant à la fois la part prépondérante de la distribution directe et la baisse des subventions mobiles dans le chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel progresse de 3,2% à 14,8 millions d'euros contre 14,3 au 1^{er} semestre 2005/06, et dégage une marge opérationnelle de 4,1%, traduisant une bonne maîtrise des charges opérationnelles nettes dans chacun des réseaux de distribution direct et indirect.

Le résultat financier s'améliore à -0,2 million d'euros contre -0,4 million d'euros et la charge d'impôt diminue à 5,7 millions d'euros contre 6,1 millions d'euros (soit un taux effectif de 39,3% contre 44,2% au 1^{er} semestre de l'exercice 2005/06).

Le résultat net du 1^{er} semestre 2006/07 s'élève à 9,3 millions d'euros, en croissance de 16,3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Analyse des résultats par activité

Distribution directe

Milliers d'euros IFRS	1 ^{er} semestre 2006/07	1 ^{er} semestre 2005/06	% Variation
Chiffre d'affaires	154 108	124 248	24%
Marge brute	45 945	34 968	31,4%
% marge brute	30%	28%	
Résultat opérationnel	6 454	5 158	25,1%
% marge opérationnelle	4,2%	4,2%	

La distribution directe, relais de croissance du Groupe, confirme le dynamisme de son réseau européen de 498 magasins en propre (hors 54 magasins Maxi Livres), avec une hausse de chiffre d'affaires de 24% à 154,1 millions d'euros, bénéficiant à la fois des performances de l'Espagne, de la France et du Portugal, principaux contributeurs au chiffre d'affaires de ce réseau et de la montée en puissance des magasins ouverts ou acquis depuis un an.

Le parc de magasins a en effet progressé de 25%, incluant les acquisitions réalisées en Bulgarie en juillet 2006 (22 magasins) et en France en novembre 2006 (17 magasins).

La progression de la marge brute est supérieure à la croissance de l'activité, 31,4% de hausse à 45,9 millions d'euros et le taux de marge brute s'améliore de 2 points à 30% du chiffre d'affaires contre 28% au 1^{er} semestre 2005/06.

Le résultat opérationnel s'élève à 6,5 millions d'euros, en hausse de 25,1% par rapport au 1^{er} semestre 2005/06 malgré les coûts des réseaux de distribution directe qui pèsent pour 77% dans le total des charges opérationnelles nettes, du fait des ouvertures de magasins et des acquisitions qui ne contribuent pas encore pleinement à la croissance du chiffre d'affaires.

Ce résultat opérationnel prend en compte le produit net de la vente de la branche Entreprises pour 1 070 KE.

La marge opérationnelle représente ainsi 4,2% du chiffre d'affaires, identique au 1^{er} semestre 2005/06.

LES **Distribution indirecte**

Milliers d'euros IFRS	1 ^{er} semestre 2005/06	1 ^{er} semestre 2005/06	% Variation
Chiffre d'affaires	209 401	271 062	-22,7%
Marge brute	23 854	28 125	-15,2%
<i>% marge brute</i>	<i>11,4%</i>	<i>10,4%</i>	
Résultat opérationnel	8 326	9 159	-9,1%
<i>% marge opérationnelle</i>	<i>4,0%</i>	<i>3,4%</i>	

L'activité de distribution indirecte a été très fortement impactée sur le 1^{er} semestre 2006/07 à la fois en raison d'un environnement de marché très défavorable (concurrence agressive, poursuite de la baisse des subventions mobiles de la part des opérateurs telecoms et baisse du prix unitaire des mobiles de la part des constructeurs) et d'une parité monétaire euro/dollar pénalisante pour l'activité non stratégique de vente export de mobiles, en retrait de 48%.

Dans ce contexte, la marge brute s'est dégradée de 15,2% à 23,8 millions d'euros contre 28,1 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice 2005/06, et le taux de marge brute s'est amélioré à 11,4% du chiffre d'affaires contre 10,4% au 1^{er} semestre 2005/06.

Le résultat opérationnel enregistre une baisse de 9,1% à 8,3 millions d'euros contre 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2005 malgré la bonne gestion des charges opérationnelles, notamment les coûts logistiques et marketing, en baisse de 24% par rapport au 1^{er} semestre 2005/06.

La marge opérationnelle s'améliore à 4,0% du chiffre d'affaires contre 3,4% au 1^{er} semestre 2005/06.

Bilan consolidé

La période du 1^{er} semestre 2006/07 inclut un effet saisonnalité lié à la période de Noël qui explique en partie les variations du bilan semestriel en comparaison au bilan annuel de l'exercice 2005/06.

Le total du bilan s'élève à 378,3 millions d'euros contre 298,4 au 30 juin 2006 et 356,6 millions d'euros au 31 décembre 2005.

ACTIF

Milliers d'euros IFRS	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Actifs non courants			
Ecart d'acquisitions nets	26 479	23 647	22 732
Immobilisations incorporelles nettes	10 081	10 289	9 848
Immobilisations corporelles nettes	22 274	21 285	20 921
Instruments financiers dérivés	297	276	-
Autres actifs financiers nets	15 509	17 837	24 557
Actifs non courants détenus en vue de la vente	694	273	1 365
Impôts différés actifs nets	6 705	11 163	9 002
Total actifs non courants	82 039	84 770	88 425
Actifs courants			
Stocks nets	73 172	48 275	63 716
Créances clients nettes	129 336	95 631	135 922
Autres actifs courants	30 410	24 685	30 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 498	42 267	34 885
Total actifs courants	293 416	210 858	264 848
Activités abandonnées			
Actifs nets des activités abandonnées	2 850	2 817	3 315
TOTAL ACTIF	378 305	298 445	356 588

Actifs non courants

Les actifs non courants diminuent de 7% à 82 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2005, incluant principalement :

- 26,5 millions d'euros d'écarts d'acquisition qui concernent essentiellement :
 -  l'acquisition réalisée en juillet 2006 en Bulgarie pour 2,3 millions d'euros ;
 -  l'acquisition réalisée en novembre 2005 au Portugal pour 21,6 millions d'euros.

En raison de l'application des normes comptables IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais sont soumis à des tests annuels de dépréciation et comptabilisés à leur coût, déduction faite des pertes de valeur.

- 6,7 millions d'euros d'impôts différés actifs répartis principalement entre la France (2,2 millions d'euros) et le Portugal (4,5 millions d'euros). L'utilisation sur la période des actifs d'impôts est de 3,6 millions d'euros.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 32,4 millions d'euros, contre 31,6 millions d'euros au 30 juin 2006 et 30,8 millions d'euros au 31 décembre 2005 :

Les immobilisations corporelles brutes progressent de 7% à 45,4 millions d'euros contre 42,6 millions d'euros au 30 juin 2006, comprenant 4,6 millions d'euros d'acquisitions et 1,9 millions de cessions. L'essentiel de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles correspond à des installations, constructions et agencements liés au développement du parc de magasins.

Les immobilisations incorporelles brutes, sont quasiment stables (+1%) à 21,1 millions d'euros, contre 19,2 millions d'euros au 30 juin 2006. Les acquisitions de la période s'élèvent à 2,9 millions d'euros dont 2,6 millions d'euros de droits au bail, droits d'entrée relatifs au parc de magasins, et 0,3 million de logiciels et brevets. A noter que les droits aux bail et droits d'entrée versés aux bailleurs, anciennement comptabilisés en immobilisations corporelles dans les états financiers clos le 30 juin 2006 et lors de la période semestrielle précédente présentée au 31 décembre 2005 ont fait l'objet d'un reclassement sur la ligne « autres actifs courants » du bilan au 31 décembre 2006.

- Les autres actifs financiers nets s'élèvent à 15,5 millions d'euros contre 17,8 millions d'euros au 30 juin 2006, et concernent principalement la créance de report en arrière des déficits pour 10,6 millions d'euros et les dépôts et cautionnement versés lors de la souscription des baux des magasins de l'activité distribution directe pour 2,9 millions d'euros.

11 Actifs courants

Les actifs courants représentent 293,4 millions d'euros contre 264,8 millions d'euros au 31 décembre 2005, soit une hausse de 11%.

Ils demeurent néanmoins bien maîtrisés compte tenu de la période de saisonnalité et la croissance de l'activité.

- Les stocks nets s'élèvent à 73,2 millions d'euros, en hausse de 15% par rapport au 31 décembre 2005 principalement en raison du poids relatif plus important de la distribution espagnole et portugaise. Ils se décomposent en :
 - ✍ 61,1 millions d'euros de matériel de téléphonie mobile en hausse de 11% par rapport au 31 décembre 2005 traduisant l'approvisionnement de terminaux mobiles multifonctions (photo, musique...) plébiscités par les consommateurs sur la fin de l'année 2006 ;
 - ✍ 12,0 millions d'euros de matériel multimedia, exclusivement dédiés à l'enseigne INTERNITY en France, en hausse de 36% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice

précédent traduisant l'intérêt des consommateurs sur la fin de l'année 2006 pour les appareils de géolocalisation (GPS), les consoles de jeux et autres périphériques multimédia figurant dans cette catégorie.

La provision sur stock représente 10,5% du stock brut (9,1% pour le matériel de téléphonie mobile et 16,7% pour le matériel multimédia) contre 7,4% au 31 décembre 2005 (5,5% pour le matériel de téléphonie mobile et 17,8% pour le matériel multimédia), en raison d'une gestion très rigoureuse des stocks du fait du caractère obsolète technologique et commercial important sur ce type de produits.

- Les créances clients nettes sont en hausse de 5% et s'élèvent à 129,3 millions d'euros contre 135,9 millions d'euros au 31 décembre 2005, après prise en compte d'une provision de 11,6 millions d'euros (11,4 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Dans ce poste figurent :

- ? 77,3 millions d'euros nets de rémunérations à recevoir des opérateurs ;
- ? 6,3 millions d'euros nets de factures à établir ;
- ? 57,4 millions d'euros bruts de créances clients contre 67,7 millions d'euros bruts au 31 décembre 2005, regroupant les créances des opérateurs sur l'activité de souscription d'abonnements ainsi que les créances des distributeurs sur la vente de matériel. La provision de ces créances s'élève à 11,6 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 11,4 millions d'euros au 31 décembre 2005, soit un taux de provisionnement de 20,3% contre 16,9% au 31 décembre 2005.

Ces créances comprennent 51,0 millions d'euros de créances cédées dans le cadre du financement des lignes de crédit court terme du groupe, contre 35,4 millions d'euros au 30 juin 2006 et 59,8 millions d'euros 31 décembre 2005. Le groupe AVENIR TELECOM supportant l'intégralité du risque et des avantages liés à ces créances, celles-ci sont maintenues à l'actif du bilan.

- Le poste autres actifs courants s'élève à 30,4 millions d'euros contre 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2005. Il prend en compte notamment :
 - ? 8,0 millions d'euros de créances TVA et autres créances sur l'Etat correspondant principalement à des acomptes de taxe professionnelle ou d'impôt sur les sociétés, contre 13,6 millions d'euros au 31 décembre 2005 ;
 - ? 5,4 millions d'euros d'avoirs à recevoir de la part de fournisseurs ;
 - ? 10,8 millions d'euros correspondant à la part remboursable à moins d'un an de la créance de report en arrière de déficits ;
 - ? La diminution de la ligne « autres créances » entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 correspond au remboursement au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, du compte courant débiteur avec la société OXO (qui détient 30,21% du capital d'Avenir Telecom) dont le solde était de 7,8 millions d'euros ;
 - ? Les charges constatées d'avance incluent 1,8 millions d'euros de droits au bail et droits d'entrée reclassés des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2006 ;

- Le poste trésorerie s'élève à 38,9 millions d'euros contre 28,0 millions d'euros au 31 décembre 2005.

PASSIF

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Capitaux propres			
Capital social	18 457	18 445	18 437
Primes d'émission	24 334	31 947	31 200
Réserves consolidées	25 672	11 815	12 181
Ecart de conversion	726	405	257
Résultat de la période	9 268	12 048	7 971
Total capitaux propres	78 457	74 660	70 046
Passifs non courants			
Dettes financières – Part non courante	26 058	26 122	32 048
Provisions et autres passifs – Part non courante	763	815	1 213
Impôts différés passifs	193	122	245
Total passifs non courants	27 014	27 059	33 866
Passifs courants			
Dettes financières – Part courante	14 592	9 838	13 519
Découvert bancaire	38 929	39 952	28 014
Provisions – Part courante	5 298	4 889	6 293
Fournisseurs	138 437	93 225	151 140
Dettes fiscales et sociales	25 424	16 694	19 124
Dettes d'impôts courants	6 018	3 989	3 984
Autres passifs courants	40 391	23 858	25 171
Total passifs courants	269 089	192 445	247 245
Passifs nets des activités abandonnées	3 745	4 281	5 431
TOTAL PASSIF	378 305	298 445	356 588

Capitaux propres

Tenant compte du résultat net de la période pour 9,3 millions d'euros, les capitaux propres sont en hausse de 12% et ressortent à 78,5 millions d'euros contre 70,0 millions d'euros au 31 décembre 2005, malgré l'impact de 5,9 millions d'euros de remboursement de prime d'émission enregistrés au bilan dans le poste « autres passifs courants », mis en paiement en janvier 2007.

Sur le premier semestre de l'exercice 2006/07, la rentabilité des fonds propres (résultat net sur capitaux propres consolidés) ressort à 11,8%, contre 11,4% au 31 décembre 2005 et 13,6% au 30 juin 2006.

Passifs non courants

Le poste provisions et autres passifs non courant ressort à 0,8 million d'euros, contre 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2005. Ce poste incluait au 31 décembre 2005, 1,7 million d'euros de complément de prix relatif à l'acquisition de la société Ensitel au Portugal. Un

premier versement a été effectué en mai 2006. Le prix d'acquisition restant à payer au 31 décembre 2006 se répartit entre une part non courante de 502 milliers d'euros et une part courante de 527 milliers d'euros.

11 Dettes financières

Les dettes financières nettes totales (endettement financier + découverts bancaires nets de la trésorerie) diminuent de 51% à 19,1 millions d'euros contre 39,0 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Elles prennent notamment en compte :

-  Les crédits moyen terme mis en place pour financer le développement des magasins INTERNITY et l'acquisition au Portugal pour un montant total de 12,5 millions d'euros ;
-  Des contrats de location-financement qui s'élève à 1,4 millions d'euros contre 0,7 millions d'euros au 31 décembre 2005, représentant principalement l'acquisition de matériels informatiques pour assurer le fonctionnement des systèmes d'information du groupe et des matériels de transport ;
-  La cession de créances de report en arrière de déficits pour un montant de 18,4 millions d'euros dont 10,6 millions d'euros à moins d'un an ;
-  Des autres dettes financières pour un montant de 8,4 millions d'euros contre 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Le ratio d'endettement net représente au 31 décembre 2006, 24,2% des fonds propres consolidés contre 45,1% au 30 juin 2006 et 55,8% au 31 décembre 2005.

Hors prise en compte des cessions de créances de report en arrière de déficits, le ratio d'endettement net est ramené à 0,9% des fonds propres consolidés, contre 21% au 30 juin 2006 et 30,7% au 31 décembre 2005, traduisant ainsi la très forte capacité d'endettement du Groupe pour la poursuite d'opérations de croissance externe.

11 Passifs courants

Le poste autres passifs courants est en hausse de 9% par rapport au 31 décembre 2006 à 269,1 millions d'euros contre 247,2 millions d'euros au 31 décembre 2005.

- Le découvert bancaire est en hausse de 39% par rapport au 31 décembre 2005, à 38,9 millions d'euros, compte tenu du financement court terme contracté par AVENIR TELECOM pour financer le besoin en fonds de roulement du groupe, garanti par des encours de créances professionnelles. Le montant net tiré de 30,4 millions d'euros au 31 décembre 2006 est inscrit sur la ligne « découvert bancaire » ;
- Les provisions, part courante, représentent 5,3 millions d'euros contre 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 et prennent en compte des litiges sociaux, commerciaux et

fiscaux ainsi qu'une provision pour les loyers futurs des magasins qui ne sont plus en exploitation ou dont l'arrêt a été décidé ;

- Le poste fournisseurs a diminué de 8% passant de 151,1 millions d'euros au 31 décembre 2005 à 138,4 millions d'euros au 31 décembre 2006.
- Les autres passifs courants s'élèvent à 40,4 millions d'euros contre 25,2 millions d'euros et comprennent principalement :
 - ~~des~~ des créances créditeurs et avoirs à établir pour 17,3 millions d'euros, en hausse de 13% par rapport au 31 décembre 2005,
 - ~~des~~ des produits et rémunérations constatés d'avance, conditionnés à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs, pour 15,9 millions d'euros contre 0,6 million d'euros au 31 décembre 2005,
 - ~~5,9~~ 5,9 millions d'euros relatifs à la prime d'émission à verser suite à l'adoption par l'assemblée générale du 22 décembre 2006 d'une résolution relative à la distribution par remboursement partiel de la prime d'émission.
 - ~~Conformément~~ Conformément à l'échéancier de règlement mis en place en accord avec l'Administration fiscale en 2003, la dette restant due à moins d'un an s'élevait à 2,2 millions d'euros au 30 juin 2006 et 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2005. Cette dette ne concernait plus que les intérêts de retard pour lesquels Avenir Telecom avait fait une demande de remise gracieuse qui a été acceptée par l'Administration fiscale en date du 22 décembre 2006, soit un montant de 2,1 millions d'euros.

III.4 Flux de trésorerie consolidés

L'activité a généré 23,3 millions d'euros de flux opérationnels positifs dont 16,3 millions d'euros de capacité d'autofinancement (résultat net et éléments non constitutifs de flux liés aux activités opérationnelles) en hausse de 8,5%, contre 15,0 millions d'euros au 31 décembre 2005, et 7,1 millions d'euros d'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Les investissements réalisés sur le semestre (hors acquisition/cession de filiales) ont représenté 4,7 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Le free cash flow (flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – flux de trésorerie liés aux activités d'investissement hors acquisitions/cessions de filiales), hors acquisition de la Bulgarie et cession de la branche entreprises, est largement positif et atteint 18,6 millions d'euros contre -1,1 millions d'euros au 31 décembre 2005 (hors acquisition réalisée au Portugal).

La variation de trésorerie est positive à 18,2 millions d'euros contre 16,2 millions d'euros au 31 décembre 2005.

III.5 Politique de financement

Crédit moyen terme

Afin de financer le développement de son parc de magasins, la société Internity S.A.S. a signé le 23 décembre 2004 avec un pool bancaire une convention de crédit moyen terme. Ce crédit porte sur un montant maximum de 10 millions d'euros et s'effectue par tirages entre le 23 décembre 2004 et le 30 septembre 2005.

Au 30 juin 2006, quatre tirages avaient été effectués pour un montant de 6,3 millions d'euros. Le 12 août 2006, la Société a informé les banques partenaires du pool de sa décision de renoncer au solde du crédit non utilisé, s'élevant à la somme de 3,7 millions d'euros.

Le capital restant dû sur cette ligne de financement s'élevait à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Parallèlement, Avenir Telecom SA a obtenu une ligne de crédit moyen terme de 1 million d'euros. Cette ligne était tirée à 100% au 31 décembre 2006. Elle est remboursable sur une durée de 5 ans.

Les sommes empruntées portent intérêt au taux Euribor 3 mois plus une marge.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de trois ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux d'endettement et de charges financières. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers ont tous été respectés au 31 décembre 2006.

Contrat de crédit de 50 millions d'euros

Pour sécuriser ses lignes de financement court terme et pour assurer les financements complémentaires nécessaires à son développement, le Groupe Avenir Telecom a signé le 12 décembre 2005 avec un pool de banques un contrat portant sur 50 millions d'euros sous forme de deux tranches A et B :

- ?? La tranche A porte sur un crédit à moyen terme de 20 millions d'euros amortissable sur 5 ans. Ce crédit a été mis en place pour financer l'acquisition du groupe Ensitel au Portugal. Le contrat prévoit de donner en garantie les titres de la filiale Avenir Telecom SA (Espagne). Cette garantie est en cours de négociation avec les établissements bancaires. La Société s'est engagée à rembourser trimestriellement par anticipation cette tranche à hauteur des remboursements qu'elle percevra du compte courant débiteur avec la société Oxo. A ce titre, un remboursement exceptionnel complémentaire de 10 264 milliers d'euros a été effectué au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006. Au 31 décembre 2006, le capital restant dû sur cette ligne de financement s'élevait à 7,5 millions d'euros.
- ?? La tranche B se substitue aux accords de financement court terme antérieurs. Ce crédit de trois ans de 30 millions d'euros est destiné à financer le besoin en fonds de roulement du Groupe. Ce crédit mobilisable par tirages de deux semaines ou d'un

mois dans la limite de 30 millions d'euros est remboursable in fine à l'échéance des trois ans. Il est garanti par des encours de créances professionnelles, égaux à tout moment à 115% au moins de l'utilisation globale. (note 15 de l'annexe des comptes consolidés). Au 31 décembre 2006, le montant net tiré est de 30 403 milliers d'euros et est inscrit sur la ligne « Découverts bancaires » (27 700 milliers d'euros au 30 juin 2006).

Les échéanciers de remboursement de ces deux tranches de crédit sont conditionnés notamment au respect des mêmes ratios financiers appliqués pour la ligne de crédit moyen terme. Ils ont tous été respectés au 31 décembre 2006.

III.6 Politique d'investissement

La poursuite de la stratégie de développement du Groupe s'est concrétisée par :

- l'acquisition de 22 magasins en Bulgarie en juillet 2006 ;
- l'achat de 17 fonds de commerce situés dans l'Ouest de la France le 29 novembre 2006 (Plan de reprise à la barre du Tribunal de Commerce de Saintes) ;
- la reprise de 54 magasins Maxi Livres le 22 décembre 2006 (Plan de reprise à la barre du Tribunal de Commerce de Lyon)

Le montant des investissements nets du semestre s'élève à 6,9 millions d'euros contre 22,6 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent qui incluait l'acquisition réalisée au Portugal en novembre 2005 pour 19,7 millions d'euros.

Ces investissements se décomposent en :

- ? 3,9 millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ;
- ? 2,7 millions d'euros d'acquisition de droits au bail, droits d'entrée et fonds de commerce ;
- ? 2,2 millions d'euros de produits sur actif cédés ;
- ? 2,3 millions d'acquisitions/cessions de sociétés ;
- ? et 0,3 million de variation des autres actifs immobilisés.

IV- Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA

Sur le premier semestre de l'exercice 2006/07, la société AVENIR TELECOM a réalisé un chiffre d'affaires en baisse de 15,5% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, à 201,3 millions d'euros contre 238,2 millions d'euros.

V- Stratégie d'Avenir Telecom

AVENIR TELECOM dispose des ressources nécessaires pour accompagner les consommateurs vers les nouvelles offres convergentes proposées par les opérateurs mobiles, et entend bénéficier des opportunités du marché en s'appuyant sur ses fondamentaux.

La stratégie de complémentarité (réseaux, géographique et partenariats opérateurs/constructeurs) mise en place au sein du Groupe AVENIR TELECOM constitue un atout qui confirme la position d'acteur majeur de la distribution de produits et services de télécommunication.

11 Complémentarité des réseaux de distribution

AVENIR TELECOM estime que la complémentarité des réseaux de distribution direct et indirect constitue un réel avantage concurrentiel afin de répartir ses risques d'une part et afin de bénéficier des synergies offertes par ces deux canaux de distribution d'autre part.

Les partenariats de longue date avec les constructeurs et les volumes importants réalisés permettent d'obtenir de meilleures conditions de prix sur une large gamme de terminaux mobiles et de négocier des exclusivités produits pour approvisionner les deux réseaux de distribution.

Les relations entretenues avec les principaux opérateurs permettent d'adresser une clientèle plus large grâce à un maillage géographique dense :

- Sur le réseau indirect : Les revendeurs indépendants représentent toujours une activité significative et la proximité historique avec la grande distribution et les chaînes spécialisées a permis de renforcer l'activité sur ce segment et de capter des volumes supplémentaires avec l'arrêt progressif de l'approvisionnement direct de ces enseignes auprès des opérateurs et des constructeurs.
- Sur le réseau direct : INTERNITY, au travers de ses 498 magasins européens détenus en propre, constitue un élément clef de la relation commerciale avec les opérateurs de téléphonie mobile qui recherchent des partenaires distributeurs de plus en plus professionnels et innovants, capables de déployer des politiques commerciales très sophistiquées et d'accompagner les consommateurs vers les offres plus complexes de services multimédia mobiles à haute valeur ajoutée.

11 Complémentarité géographique

AVENIR TELECOM occupe des positions dominantes sur la plupart des marchés où il est implanté. Ces positions constituent un avantage réel dans le cadre de sa stratégie de développement.

La diversité de ses positions Europe de l'Ouest et Europe Orientale permettent une meilleure répartition des risques.

Au 31 décembre 2006, AVENIR TELECOM est présent dans 8 pays européens : France, Belgique, Bulgarie, Espagne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Pologne.

Marchés matures d'Europe de l'Ouest

Les marchés d'Europe de l'Ouest offrent des opportunités de croissance élevée de chiffre d'affaires du fait de la multiplicité des offres proposées générant des revenus additionnels récurrents. L'implantation historique en France permet une connaissance avancée des produits et services et du Business Model à dupliquer dans les autres pays occidentaux.

Marchés d'Europe de l'Est en croissance

Les marchés d'Europe de l'Est constituent de véritables relais de croissance et permettent à la fois un transfert de savoir-faire à moindre coût et une rentabilité accrue du fait du partage des synergies Groupe.

11 Complémentarité des relations avec les opérateurs et constructeurs

Dans le cadre de son développement, AVENIR TELECOM s'appuie sur sa culture de partenariats forte avec les constructeurs et les opérateurs pour développer des offres exclusives orientées produits et services à haute valeur au travers d'un réseau géographiquement complémentaire à (par exemple au Portugal où AVENIR TELECOM a ouvert 3 magasins exclusivement dédiés au constructeur Nokia).

VI- Informations concernant le capital

Evolution du capital

Au 31 décembre 2006, le capital social s'établit à 18 457 112,80 euros pour 92 285 564 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

L'augmentation de capital de 12 000 d'euros constatée sur le 1^{er} semestre 2006/07 est liée à la levée d'options de souscription d'actions.

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 21 février 2007, le capital social d'Avenir Telecom S.A a été augmenté d'un montant de 7.594,60 euros, pour être porté de 18 457 112,80 euros à 18 464 707,40 euros, par la création de 37 973 actions nouvelles, émises au prix unitaire de 2,01 euro, suite à l'exercice de 37 973 options de souscription d'actions de la Société, avec effet en date du 29 janvier 2007.

Evolution et répartition de l'actionnariat

	31 décembre 2006			30 juin 2006			31 décembre 2005		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
OXO (1)	27 882 400	30,2%	40,0%	27 882 400	30,2%	40,7%	28 167 400	30,6%	40,4%
Jean-Daniel Beurnier	19 090 353	20,7%	27,4%	19 090 353	20,7%	27,3%	19 090 353	20,7%	27,3%
Robert Schiano-Lamoriello	520	0,0%	0,0%	520	0,0%	0,0%	520	0,0%	0,0%
Agnès Tixier	3 640	0,0%	0,0%	3 640	0,0%	0,0%	8 640	0,0%	0,0%
Pierre Baduel	440	0,0%	0,0%	440	0,0%	0,0%	440	0,0%	0,0%
Christian Parente	100	0,0%	0,0%	100	0,0%	0,0%	100	0,0%	0,0%
Actionnariat Dirigeant / Mandataires sociaux	45 308 111	50,9%	67,4%	46 977 453	50,9%	67,4%	47 267 453	51,3%	67,7%
Public	41 765 201	49,1%	32,6%	45 248 111	49,16%	32,6%	44 914 807	48,7%	32,3%
Total	92 285 564	100%	100%	92 225 564	100%	100%	92 181 720	100%	100%

(1) Le capital de la société OXO est détenu par les 2 associés du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Imputation des pertes cumulées

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a décidé dans sa quatrième résolution d'apurer dans son intégralité la perte de l'exercice clos le 30 juin 2006 d'Avenir Telecom S.A, soit la somme de 1 862 580 euros sur le poste « primes d'émission ».

Distribution de la prime d'émission

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a décidé dans sa cinquième résolution de distribuer une somme de 5 994 milliers d'euros, prélevée sur le poste « primes d'émission », soit 0,065 euro pour chacune des 92 225 564 actions composant le capital social de la Société à cette date. Aucun dividende n'a été versé en 2006 et 2005.

Actions propres

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a autorisé dans sa huitième résolution, la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

~~LES~~ Prix maximal d'achat : 5,00 euros

~~LES~~ Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter du 22 décembre 2006, et se substitue à une précédente autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2005.

Par ailleurs, dans sa neuvième résolution, l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter du 22 décembre 2006.

Au 31 décembre 2006, la Société n'a pas fait usage de cette autorisation, ni des précédentes, et ne détient, directement ou par le biais de ses filiales, aucune action en auto-contrôle.

Options de souscription d'actions

~~LES~~ Attributions d'options de souscription d'actions

- Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, le Conseil d'Administration a été autorisé, pour une durée de 60 mois, à mettre en place des plans de souscription d'actions dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée, soit 728 000 actions (7 280 000 actions après division du nominal par 10 le 27 juin 2001).

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a consenti un nombre total de 1 817 745 options de souscription d'actions, au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 1 817 745 actions.

Cette autorisation est venue à échéance le 20 octobre 2003.

En date du 15 novembre 2005, 72 720 options de souscriptions d'actions ont été exercées au prix unitaire de 2,52 euros au titre du 1^{er} plan d'options à échéance du 16 novembre 2005.

- L'Assemblée Générale annuelle du 15 décembre 2003 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription d'actions, dans les conditions prévues par l'article L.225-180 I du Code de Commerce.
Les options étaient attribuées dans la limite de 10% du capital à la date de l'Assemblée (soit 9210 900 actions) et à un prix qui ne pouvait être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution.

Cette autorisation, d'une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée, est venue à échéance le 15 février 2007.

Les Conseils d'Administration d'Avenir Telecom S.A des 19 décembre 2003, 22 décembre 2004 et 16 décembre 2005, faisant usage de cette autorisation, ont attribué respectivement 1 460 000, 1 360 000 et 920 000 options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux du Groupe, donnant droit à la souscription de 3 740 000 actions.

En date du 11 mai 2006, le Conseil d'Administration d'Avenir Telecom S.A a constaté l'exercice de 15 189 options de souscriptions d'actions au prix unitaire de 2,01 euros au titre du 6^{ème} plan d'options à échéance du 30 décembre 2008 et 28 655 options de souscriptions d'actions ont été exercées au prix unitaire de 1,09 euro au titre du 7^{ème} plan d'options à échéance du 20 décembre 2009, avec effet au 29 mars 2006.

En date du 26 janvier 2007, le Conseil d'administration d'Avenir Telecom S.A a constaté l'exercice de 60 000 options de souscriptions d'actions, avec effet au 27 décembre 2006, au prix unitaire de 1,20 euros au titre du 8^{ème} plan d'options à échéance du 18 décembre 2010.

En date du 21 février 2007, le Conseil d'administration d'Avenir Telecom S.A a constaté l'exercice de 37 973 options de souscriptions d'actions, avec effet au 29 janvier 2007, au prix unitaire de 1,20 euros au titre du 6^{ème} plan d'options à échéance du 30 décembre 2008.

Au 31 décembre 2006, les options attribuées se répartissent comme suit :

Plan	Date de l'AG autorisant les attributions d'options	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice (EUR)	Rabais	Nombre de bénéficiaires	Nombre total d'options attribuées	Nombre d'options caduques du fait du départ des salariés	Nombre d'options levées au 31.12.2006	Solde à lever au 31.12.2006	Date d'expiration
17-nov-98	20-oct-98	17-nov-01	2,52	5%	5	96 960	24 240	72 720	0	16-nov-0
17-sept-99	20-oct-98	17-sept-02	6,11	5%	13	71 690	46 120	0	25 570	16-sept-0
7-déc-00	20-oct-98	7-déc-03	7,18	5%	28	152 445	95 755	0	56 690	6-déc-0
7-déc-00	20-oct-98	7-déc-03	7,18	5%	1	6 370	6 370	0	0	6-déc-0
7-déc-00	20-oct-98	7-déc-03	7,18	5%	2	21 232	21 232	0	0	6-déc-0
31-déc-01	20-oct-98	31-déc-04	2,01	5%	22	489 846	273 402	15 189	201 255	30-déc-0
20-déc-02	20-oct-98	20-déc-05	1,09	5%	24	979 202	484 369	28 655	466 178	20-déc-0
19-déc-03	15-déc-03	19-déc-06	1,2	5%	32	1 460 000	640 000	60 000	760 000	19-déc-1
22-déc-04	15-déc-03	22-déc-07	2,13	5%	29	1 360 000	460 000	0	900 000	22-déc-1
16-déc-05	15-déc-03	16-déc-08	2,8	5%	23	920 000	340 000	0	580 000	16-déc-0
TOTAL						5 557 745	2 391 488	176 564	2 989 693	

- Agnès Tixier, Directeur Financier du Groupe, mandataire social depuis le 14 février 2003, s'est vue attribuer sur l'ensemble de ces plans un total de 504 943 options et a exercé 60 600 options sur l'exercice clos au 30 juin 2006.
- Elle n'a exercé aucune options de souscription d'actions sur le 1^{er} semestre 2006/07.
- Robert Schiano-Lamoriello, Directeur Général du Groupe, mandataire social, s'est vu attribuer sur l'ensemble de ces plans un total de 360 000 options et n'en a exercé aucune sur l'exercice clos au 30 juin 2006 ni sur le 1^{er} semestre 2006/07.
- Pierre Baduel, Directeur de l'audit et du contrôle financier du Groupe, mandataire social depuis le 16 décembre 2005, s'est vue attribuer sur l'ensemble de ces plans un total de 406 630 options, et n'en a exercé aucune sur l'exercice clos au 30 juin 2006 ni sur le 1^{er} semestre 2006/07.

Au 31 décembre 2006, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 3,24%.

Actions gratuites

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 16 décembre 2005 avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

- Le Conseil d'administration en date du 16 décembre 2005 a décidé de fixer à 160 000 actions, représentant 0,17% du capital social à cette date, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement à trois bénéficiaires mandataires sociaux.
- Le Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2007 a décidé de fixer à 160 000 actions, représentant 0,17% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement à trois bénéficiaires mandataires sociaux.

Au 31 décembre 2006, les actions gratuites attribuées se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés	Solde en cours d'acquisition au 31 décembre 2006
16/12/2005	16/12/2008	3	160 000	-	160 000

L'acquisition définitive de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

VII- Marché du titre AVENIR TELECOM

Les actions d'AVENIR TELECOM ont été introduites au Nouveau Marché (Euronext Paris) le 20 novembre 1998.

AVENIR TELECOM a adhéré au segment Next Economy d'Euronext en janvier 2002.

Le 1^{er} Janvier 2005, Euronext a décidé la réforme de la cote en créant une liste unique, Eurolist, qui rassemble l'ensemble des valeurs cotées sur les marchés réglementés : Premier, Second et Nouveau Marché, afin de renforcer la transparence financière.

AVENIR TELECOM fait partie du compartiment B d'Eurolist (capitalisation boursière entre 150 millions et 1 milliard d'euros) et des indices boursiers suivants : CAC All Shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, IT CAC, Next 150, Next Economy, SBF 250.

Les titres d'AVENIR TELECOM sont également éligibles au SRD (Service à Règlement Différé).

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen clôture	Le + haut	Le + bas	Total mensuel	Moyenne quotidienne	Total mensuel
Exercice 2005-2006	3,16	3,93	2,45	167 880 004	647 660	537,84
Juillet 2006	2,86	3,11	2,65	5 532 800	263 467	15,67
Août 2006	2,99	3,22	2,80	7 699 293	334 752	23,18
Septembre 2006	2,90	3,04	2,77	4 468 327	212 777	13,00
Octobre 2006	2,77	2,86	2,71	6 022 526	273 751	16,78
Novembre 2006	2,78	3,05	2,50	16 185 962	735 726	44,51
Décembre 2006	2,60	2,80	2,52	8 532 758	449 093	22,42
Janvier 2007	2,71	2,83	2,59	6 680 405	303 655	18,19
Février 2007	2,66	2,78	2,51	6 904 690	345 235	18,45

Source : Euronext Paris

Fait à Marseille, le 21 février 2007

Le Président du Conseil d'Administration

COMPTES CONSOLIDES

Situation intermédiaires au 31 décembre 2006

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	30
BILAN CONSOLIDE	31
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	32
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	33
NOTE 1. LA SOCIETE	34
NOTE 2. RESUME ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	34
NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER	44
NOTE 4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS	45
NOTE 5. ACQUISITIONS ET CESSIONS D'ACTIVITES	46
NOTE 6. ECARTS D'ACQUISITION	50
NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51
NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52
NOTE 9. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	53
NOTE 10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NETS	54
NOTE 11. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	55
NOTE 12. STOCKS NETS	55
NOTE 13. CREANCES CLIENTS NETTES	55
NOTE 14. AUTRES ACTIFS COURANTS	56
NOTE 15. TRESORERIE	56
NOTE 16. DETTES FINANCIERES	57
NOTE 17. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS – PART NON COURANTE	59
NOTE 18. PROVISIONS – PART COURANTE	60
NOTE 19. AUTRES PASSIFS COURANTS	61
NOTE 20. CAPITAUX PROPRES	61
NOTE 21. ECART DE CONVERSION CUMULE	64
NOTE 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	65
NOTE 23. CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	65
NOTE 24. CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL	66
NOTE 25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES - NET	66
NOTE 26. CHARGES FINANCIERES NETTES	67
NOTE 27. GAINS/(PERTES) DE CHANGE – NET	67
NOTE 28. IMPOTS SUR LES RESULTATS	68
NOTE 29. RESULTAT PAR ACTION	68
NOTE 30. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE	69
NOTE 31. ACTIVITES ABANDONNEES	71
NOTE 32. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	72
NOTE 33. RISQUES ET ENGAGEMENTS	73
NOTE 34. EFFECTIFS	74
NOTE 35. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	75
NOTE 36. EVENEMENT POST CLOTURE	75

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2006 (6 mois)	30 juin 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (6 mois)
Chiffre d'affaires		363 509	746 138	395 310
Coût des services et produits vendus	(23)	(293 710)	(622 635)	(332 217)
Marge brute		69 799	123 503	63 093
Taux de marge brute		19,2%	16,6%	16,0%
Frais de transport et de logistique	(23)	(4 510)	(10 516)	(5 143)
Coûts des réseaux de distribution directe	(23)	(31 960)	(53 361)	(23 521)
Autres charges commerciales	(23)	(7 474)	(12 886)	(6 357)
Charges administratives	(23)	(12 333)	(29 223)	(14 808)
Autres produits et charges, nets	(25)	1 258	1 490	1 053
Résultat opérationnel		14 780	19 007	14 317
Charges financières nettes	(26)	(223)	(1 238)	(372)
Quote part de résultat des entreprises associées		-	-	-
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat		14 557	17 769	13 945
Impôts sur le résultat	(28)	(5 725)	(6 543)	(6 163)
Résultat net des activités poursuivies		8 832	11 226	7 782
Résultat net après impôts des activités abandonnées	(31)	436	822	189
Résultat net		9 268	12 048	7 971
Résultat net revenant				
- Aux actionnaires de la Société		9 268	12 048	7 971
- Aux intérêts minoritaires		-	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation				
- de base	(29)	92 226 897	92 159 271	92 112 030
- dilué	(19),(29)	93 656 828	93 842 906	93 636 753
Résultat net par action revenant aux actionnaires de la Société (en euros)	(29)			
Résultat net par action des activités poursuivies		0,096	0,122	0,084
Résultat net par action des activités abandonnées		0,005	0,009	0,002
Résultat net par action de l'ensemble consolidé		0,100	0,131	0,087
Résultat net par action dilué des activités poursuivies		0,094	0,120	0,083
Résultat net par action dilué des activités abandonnées		0,005	0,009	0,002
Résultat net par action dilué de l'ensemble consolidé		0,099	0,128	0,085

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILAN CONSOLIDE

Actif

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Actifs non courants				
Ecart d'acquisitions nets	(6)	26 479	23 647	22 732
Autres immobilisations incorporelles nettes	(7)	10 081	10 289	9 848
Immobilisations corporelles nettes	(8)	22 274	21 285	20 921
Intruments financiers dérivés	(9)	297	276	-
Autres actifs financiers nets	(10)	15 509	17 837	24 557
Participation dans des entreprises associées		-	-	-
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(11)	694	273	1 365
Impôts différés	(28)	6 705	11 163	9 002
Total actifs non courants		82 039	84 770	88 425
Actifs courants				
Stocks nets	(12)	73 172	48 275	63 716
Créances clients nettes	(13)	129 336	95 631	135 922
Autres actifs courants	(14)	30 410	24 685	30 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15)	60 498	42 267	34 885
Total actifs courants		293 416	210 858	264 848
Activités abandonnées				
Actifs nets des activités abandonnées	(31)	2 850	2 817	3 315
TOTAL ACTIF		378 305	298 445	356 588

Passif

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Capitaux propres				
Capital social	(20)	18 457	18 445	18 437
Primes d'émission	(20)	24 334	31 947	31 200
Réserves consolidées	(20)	25 672	11 815	12 181
Ecart de conversion	(21)	726	405	257
Résultat de la période		9 268	12 048	7 971
Intérêts minoritaires		-	-	-
Total capitaux propres		78 457	74 660	70 046
Passifs non courants				
Dettes financières - Part non courante	(16)	26 058	26 122	32 408
Provisions et autres passifs - Part non courante	(17)	763	815	1 213
Impôts différés	(28)	193	122	245
Total passifs non courants		27 014	27 059	33 866
Passifs courants				
Dettes financières - Part courante	(16)	14 592	9 838	13 519
Découvert bancaire	(15),(16)	38 929	39 952	28 014
Provisions - Part courante	(18)	5 298	4 889	6 293
Fournisseurs		138 437	93 225	151 140
Dettes fiscales et sociales		25 424	16 694	19 124
Dettes d'impôts courants		6 018	3 989	3 984
Autres passifs courants	(19)	40 391	23 858	25 171
Total passifs courants		269 089	192 445	247 245
Activités abandonnées				
Passifs nets des activités abandonnées	(31)	3 745	4 281	5 431
TOTAL PASSIF		378 305	298 445	356 588

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros	Notes	31 décembre 2006 (6 mois)	30 juin 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (6 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société		9 268	12 048	7 971
Éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		7 078	7 149	7 096
Dépréciation des écarts d'acquisition	(6)	-	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des provisions des actifs non courants	(22)	1 587	7 267	3 451
Variation des charges de restructuration à payer	(18)	(14)	(460)	(518)
Variation des autres provisions	(17),(18)	466	(247)	1 153
Variation nette des impôts différés	(28)	3 574	2 199	-
Variation des droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs		181	-	-
Coût amorti de la dette		170	175	4 132
Effets d'actualisation	(17),(26)	(327)	(585)	80
Effet des stocks options et des actions gratuites	(24)	184	335	(306)
Effets des instruments financiers		(103)	(46)	156
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs	(25)	1 360	(1 489)	(1 052)
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation hors effets des acquisitions :		7 438	(613)	(12 705)
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients		(29 351)	1 683	(37 401)
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs		42 373	(324)	57 996
Variation des stocks		(24 390)	(10 859)	(26 300)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation		18 806	8 887	(7 000)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies :		23 784	18 584	2 362
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles abandonnées :	(31)	(569)	(1 235)	(583)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		23 215	17 349	1 779
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions / cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise / cédée	(5)	(2 270)	(20 335)	(19 710)
Produit net des cessions d'actifs		2 205	4 101	1 935
Acquisitions de droits de bail, droits d'entrée et fonds de commerce	(7)	(2 597)	(2 788)	(557)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres incorporelles	(7),(8)	(3 937)	(8 688)	(4 077)
Variation des autres actifs immobilisés		(294)	(607)	(216)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies :		(6 893)	(28 317)	(22 625)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées :	(31)	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		(6 893)	(28 317)	(22 625)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital	(20)	72	244	184
Distribution de la prime d'émission	(20)	-	(4 609)	-
Remboursement des emprunts		(1 893)	(14 903)	(3 406)
Nouveaux emprunts		5 252	24 841	21 971
Variation des découverts bancaires	(15)	(1 336)	28 929	18 404
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies :		2 095	34 502	37 153
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées :	(31)	-	16	16
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		2 095	34 518	37 169
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(186)	50	(105)
Variation de trésorerie		18 231	23 600	16 218
Trésorerie en début d'exercice		42 267	18 667	18 667
Trésorerie en fin d'exercice		60 498	42 267	34 885

Les montants des impôts sur le résultat payés au 31 décembre 2006, 30 juin 2006 et 31 décembre 2005 sont respectivement de 159 milliers d'euros, 2 360 milliers d'euros et 52 milliers d'euros.

Les montants des intérêts payés au 31 décembre 2006, 30 juin 2006 et 31 décembre 2005 sont respectivement de 1 348 milliers d'euros, 2 735 milliers d'euros et 687 milliers d'euros.

Les acquisitions financées par location financement s'élèvent à 1 017 milliers d'euros au 31 décembre 2006, 214 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 188 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Milliers d'euros (sauf le nombre d'actions)	Revenant aux actionnaires de la Société (capital, primes d'émission...) et intérêts minoritaires						Total
	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	
Capitaux propres au 30 juin 2005	92 109 000	18 422	169 136	(140 509)	579	19 038	66 666
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	19 038	-	(19 038)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	(322)	-	(322)
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission	-	-	(133 104)	133 104	-	-	-
Distribution de la prime d'émission	-	-	(4 641)	32	-	-	(4 609)
Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions	72 720	15	169	-	-	-	184
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	156	-	-	156
Résultat au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-	7 971	7 971
Capitaux propres au 31 décembre 2005	92 181 720	18 437	31 560	11 821	257	7 971	70 046
Capitaux propres au 30 juin 2005	92 109 000	18 422	169 136	(140 509)	579	19 038	66 666
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	19 038	-	(19 038)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	(174)	-	(174)
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission	-	-	(133 104)	133 104	-	-	-
Distribution de la prime d'émission	-	-	(4 641)	32	-	-	(4 609)
Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions	116 564	23	221	-	-	-	244
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	335	-	-	-	335
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	150	-	-	150
Résultat au 30 juin 2006	-	-	-	-	-	12 048	12 048
Capitaux propres au 30 juin 2006	92 225 564	18 445	31 947	11 815	405	12 048	74 660
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	(1 863)	13 911	-	(12 048)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	321	-	321
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de la prime d'émission	-	-	(5 994)	-	-	-	(5 994)
Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions	60 000	12	60	-	-	-	72
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	184	-	-	-	184
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	(54)	-	-	(54)
Résultat au 31 décembre 2006	-	-	-	-	-	9 268	9 268
Capitaux propres au 31 décembre 2006	92 285 564	18 457	24 334	25 672	726	9 268	78 457

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. LA SOCIETE

Avenir Telecom est une société de droit français domiciliée à Marseille, France.

Avenir Telecom et ses filiales (la "Société" ou le "Groupe") interviennent dans le domaine de la distribution de produits et de services de télécommunication, principalement de téléphonie mobile, mais également de téléphonie fixe, d'accès Internet et de services associés.

La Société intervient en France et à l'étranger comme société de commercialisation et de distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements ou de commercialisation de contrats de service. Sur chacun des marchés où elle est présente, la Société peut être agréée par un ou plusieurs opérateurs et travaille notamment avec les principaux leaders européens du secteur.

La Société organise sa distribution grand public en animant des réseaux de distribution en propre, à travers les enseignes Internity et Ensitel. Avenir Telecom effectue également de la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou d'affiliés.

L'activité du Groupe est sujette à des fluctuations saisonnières. Traditionnellement, la fin de l'année civile est la période de plus forte activité.

Avenir Telecom est coté sur Euronext List – compartiment B (Euronext Paris).

Ces états financiers semestriels ont été arrêtés le 21 février 2007 par le Conseil d'Administration de la Société. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

En date du 22 décembre 2006, l'Assemblée Générale a décidé de changer de date de clôture du 30 juin au 31 mars. Les prochains comptes consolidés annuels seront donc clos au 31 mars 2007 pour une période de 9 mois.

NOTE 2. RESUME ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Avenir Telecom (la « Société » ou le « Groupe ») au titre du semestre clos le 31 décembre 2006, sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2006 et ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés à l'exception de :

- ?? la charge d'imposition sur les résultats est déterminée pour les situations intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice dans chaque pays ;
- ?? le reclassement d'immobilisations incorporelles en charges constatées d'avance intervenu au 31 décembre 2006 (voir la note ci-après sur la comparaison des états financiers consolidés)

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la Note 4.

Normes, amendements et interprétations applicables aux normes publiées entrant en vigueur en 2006

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes, adoptés par l'Union Européenne, ont été appliqués au cours du semestre clos le 31 décembre 2006 mais n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe :

- Amendement à IAS 19, *écarts actuariels, régimes multi-employeurs et informations à fournir* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Cette révision de la norme introduit une approche alternative pour la comptabilisation des écarts actuariels. Elle peut imposer des obligations supplémentaires pour la comptabilisation des régimes multi-employeurs en l'absence d'informations suffisantes permettant

d'appliquer la comptabilisation réservée aux régimes à prestations définies. Elle impose également de nouvelles informations. Le Groupe a décidé de maintenir la méthode comptable appliquée jusqu'à maintenant pour la comptabilisation des écarts actuariels telle que décrite dans la note "Avantages accordés au personnel" et ne dispose pas de régimes multi-employeurs. L'adoption de cet amendement affecte donc uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes;

- Amendement à IAS 39, *Amendement « Option juste valeur »* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe puisque la Société n'a pas opté à ce jour pour cette option ;
- Amendement à IAS 21, *Investissement net dans une entité étrangère* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement ;
- Amendement à IAS 39, *Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intragroupe futures* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement ;
- Amendement à IAS 39 et IFRS 4, *Contrats de garanties financières* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement ;
- IFRS 6, *Prospection et évaluation de ressources minérales* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Le Groupe n'est pas concerné par cette norme ;
- IFRIC 4, *Droits d'utilisation d'actifs : conditions permettant de déterminer si un accord contient une location* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Après examen de ses contrats, le Groupe a conclu à l'absence d'incidence de l'interprétation ;
- IFRIC 5, *Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au remboursement des coûts de démantèlement et de remise en état des sites* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006). Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation ;
- IFRIC 6, *Passifs résultant de la participation à un marché spécifique – Déchets d'équipements électriques et électroniques* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2005). Cette interprétation n'a pas d'incidence significative sur les résultats du Groupe ;
- IFRIC 7, *Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2006). Cette interprétation ne s'applique pas aux activités du Groupe ;
- IFRIC 8, *Champ d'application d'IFRS 2* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mai 2006). IFRIC 8 précise que rentre dans le champ d'application d'IFRS 2, toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à un paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité, même lorsque tout ou partie des biens et services reçus en contrepartie ne peuvent pas être identifiés par l'entité et dès lors que ces biens ou services ont été reçus. Tel est le cas notamment lorsque la contrepartie identifiable reçue (le cas échéant) semble inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués ou au montant de l'engagement conclu. Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation ;
- IFRIC 9, *Réévaluation des dérivés incorporés* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2006). Selon IFRIC 9, une entité doit évaluer si un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé dès l'instant où elle devient partie à un tel contrat. Les révisions ultérieures de l'évaluation sont interdites hormis dans les cas où une modification des clauses du contrat altère de manière substantielle les flux de trésorerie qui auraient autrement été requis par le contrat, la réévaluation étant alors obligatoire. Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

Normes, amendements et interprétations applicables aux normes publiées entrant en vigueur en 2007

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés et adoptés mais n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe pour l'établissement des comptes semestriels au 31 décembre 2006 :

- IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* et Amendement à IAS 1, *Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital* (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS7 remplace IAS30 et se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32,

L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer.

- IFRIC 10, *Information financière intermédiaire et perte de valeur* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2006). Selon IFRIC 10, les pertes de valeur comptabilisées au cours d'une période intermédiaire au titre des écarts d'acquisition, des investissements en titres de capitaux propres et des investissements en actifs financiers comptabilisés à leur coût ne peuvent pas être reprises lors d'une période intermédiaire ou annuelle ultérieure. Le Groupe, qui a adoptée cette norme par anticipation, estime que cette interprétation n'aura pas d'impact sur ses comptes consolidés.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Avenir Telecom SA et des filiales (y compris les entités ad hoc). Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les sociétés détenues à plus de 50% sont présumées être contrôlées et sont consolidées par intégration globale. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence lorsque la Société détient entre 20% et 50% des droits de votes et exerce une influence notable sans en avoir le contrôle. Suivant cette méthode, les participations sont comptabilisées initialement au coût historique. La part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées est reconnue en résultat consolidé en contrepartie d'un ajustement du coût historique. Quand la part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée excède le coût historique de la participation y compris tout actif non-garanti, le Groupe ne reconnaît pas de pertes supplémentaires, sauf s'il s'est engagé à couvrir tout ou partie de ces pertes.

Les autres participations dans lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable sont présentées dans les « autres actifs financiers nets » et sont traitées comme des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur avec variations de juste valeur constatées directement dans les capitaux propres.

Tous les comptes, transactions réciproques et les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés. Les pertes internes sont également éliminées sauf si elles sont la conséquence d'une perte de valeur de l'actif transféré. Il en est de même pour les transactions entre le Groupe et une entreprise associée, l'élimination étant réalisée à hauteur du pourcentage d'intérêt du Groupe dans cette société.

Conversion des opérations en devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Sociétés du Groupe

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, sont convertis en euros de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture à la date de chaque bilan,
- le compte de résultat est converti au cours moyen de l'exercice,
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres : "Ecart de conversion".

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres (poste « Ecart de conversion ») lors de la consolidation. Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Transactions et soldes

Les transactions dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Les créances et dettes libellées en devises qui en résultent sont

converties au cours de clôture. Les pertes et gains de change latents ou réalisés découlant de ces transactions sont constatés en résultat de la période.

La Société n'utilise pas d'instruments financiers de gestion du risque de change.

Information sectorielle

Le premier niveau d'analyse défini par la société est le secteur d'activité.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

L'activité indirecte

L'activité indirecte concerne la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou d'affiliés.

L'activité directe

L'activité directe concerne la distribution grand public via des réseaux de magasins en propre.

Ecart d'acquisition

La méthode de l'acquisition est utilisée par le Groupe pour comptabiliser l'acquisition de filiales.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition (y compris les coûts directement imputables à l'acquisition) sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs identifiables, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés par la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Si l'activité acquise concerne le secteur de la distribution directe, l'écart d'acquisition est affecté à l'ensemble des magasins, l'UGT de ce secteur étant le magasin. Si l'activité acquise concerne le secteur de la distribution indirecte, l'écart d'acquisition est affecté à la zone géographique couverte, l'UGT de ce secteur étant le pays.

Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les actifs sont amortis selon le mode linéaire afin de ramener, par constatation d'une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée.

Ces durées d'utilité estimées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Marques	3
Relations clients	1
Droits au bail et droits d'entrée	5 à 7
Installations et agencements des magasins	5 à 10
Matériel informatique	4
Mobilier	5
Matériel de bureau	3 à 5

Les valeurs résiduelles des actifs corporels du Groupe sont non significatives.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les droits au bail et droits d'entrée, sont des sommes versées à l'ancien preneur d'un contrat de bail relatif à un magasin.

Les biens financés au travers d'opérations financières qui transfèrent au Groupe la majeure partie des risques et avantages sont inclus dans les immobilisations.

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés à la valeur des immobilisations et sont comptabilisés en charges de période.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la valeur recouvrable estimée (voir la Note Dépréciation des actifs non courants).

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges, nets ».

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur en contrepartie soit du résultat soit des capitaux propres. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte de réévaluation à la juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme : (a) des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou (b) des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net) ; ou bien (c) des couvertures de la juste valeur d'actifs ou des passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur). Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

(a) Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée dans les capitaux propres. Le profit ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Le profit ou la perte se rapportant à la partie inefficace de swaps de taux d'intérêt couvrant des emprunts à taux variables est comptabilisé au compte de résultat en "charges financières".

(b) Couverture d'un investissement net

Les pertes ou les profits sur l'instrument de couverture se rapportant à la partie de la couverture sont comptabilisés en écart de conversion dans les capitaux propres.

(c) Couverture de juste valeur

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont exposées dans les Notes 9 et 16. Les variations de justes valeurs inscrites dans les capitaux propres sont indiquées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute.

L'approche retenue prend notamment en compte les éléments suivants :

- Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les activités de distribution directe, l'UGT retenue est le magasin. Pour les activités de distribution indirecte, l'UGT retenue est la zone de commercialisation, généralement le pays.
- Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable des actifs sous revue est supérieure à la valeur la plus élevée, entre d'une part la valeur vénale et d'autre part, la valeur d'usage ;
- La valeur vénale des magasins résulte soit d'expertises externes, soit de la meilleure estimation de la Direction de la société en fonction des données du marché.
- La valeur d'usage est déterminée à partir des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Les dotations ou reprises qui résultent de l'évolution de l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle sont présentées dans les charges d'exploitation correspondant à la destination du bien concerné. Les reprises suite à cession ou mise au rebut contribuent au résultat net de cession sur la ligne "Autres produits et charges nets" du résultat opérationnel.

Le suivi des dépréciations est détaillé en note 7 pour les immobilisations incorporelles et en note 8 pour les immobilisations corporelles.

Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif (ou groupe d'actifs) non courant(s) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. Au cas particulier, lorsque le Groupe est engagé dans l'interruption de l'exploitation d'un magasin, les actifs non courants qui y sont relatifs sont traités comme des actifs détenus en vue de la vente.

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et (a) qui représente une ligne d'activité ou des activités situées dans une zone géographique principale et distincte ; ou (b) fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou des activités situées dans une zone géographique principale et distincte ; ou (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Les actifs et passifs des activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte du bilan. Le résultat des opérations des activités abandonnées est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat. (note 31).

Deux lignes d'activité sont présentées comme activités abandonnées aux 31 décembre 2006 :

En 1999, Avenir Telecom a démarré une activité dans le domaine de l'Internet à la fois comme distributeur et fournisseur d'accès Internet, principalement à travers son offre e-pack Net-Up, et comme prestataire de services

complémentaires. Au cours du dernier trimestre de l'année civile 2001, la Société a décidé d'arrêter totalement cette activité. Compte tenu des engagements contractuels existant envers les clients de Net-Up, l'arrêt définitif de cette activité est intervenu le 31 décembre 2004.

En 2004, Avenir Telecom a décidé d'abandonner son activité de Service Après Vente (SAV). La liquidation définitive des sociétés concernées n'a pas encore été prononcée à ce jour.

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition tient compte de toutes les remises accordées par les fournisseurs. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales. Cette estimation tient compte des efforts commerciaux nécessaires à l'écoulement du stock dont la rotation est faible. La variation de la dépréciation est enregistrée en « Coût des services et produits vendus ».

Clients

Les créances clients sont évaluées initialement à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation. La dépréciation de ces créances est déterminée sur la base des risques identifiés et représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés. La variation de la dépréciation est enregistrée en « coût des services et produits vendus ». Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est décomptabilisée en contrepartie de la reprise de provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment décomptabilisées sont crédités dans le « coût des services et produits vendus ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois, très liquides et présentant un risque de juste valeur très limité. Ces placements financiers correspondent à des SICAV, fonds communs de placement et certificats de dépôt. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les découverts bancaires figurent au bilan dans les passifs courants.

Dettes financières

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits des souscriptions (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location – financement transférant la majeure partie des risques et avantages au Groupe : les biens concernés par ces contrats sont inscrits à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette financière.

Cession à titre d'escompte de la créance de report arrière des déficits : dans la mesure où la Société conserve l'ensemble des risques attachés à cette créance, cette opération a été traitée comme une opération de financement et la créance a été maintenue à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette financière.

Cessions de créances professionnelles dans le cadre de la garantie donnée sur les lignes de financement accordées : dans la mesure où la Société conserve l'ensemble des risques attachés à ces créances, ces cessions ont été traitées comme des opérations de financement et les créances concernées ont été maintenues à l'actif du bilan en contrepartie du compte de trésorerie correspondant.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Avantages accordés au personnel

Engagements de retraite

A l'exception des indemnités de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises, le Groupe dispose uniquement de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

La provision constituée au titre des engagements de retraite concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises. En France, la législation prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge du départ à la retraite.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, et dépassant 10% de la valeur des actifs du régime ou, si le montant est supérieur, 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, sont comptabilisés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.

Autres régimes postérieurs à l'emploi

Le Groupe ne dispose pas de tels régimes.

Paielements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions et actions gratuites). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de ces instruments est comptabilisée en charge. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options et actions gratuites octroyées.

Les hypothèses retenues pour la détermination de cette juste valeur des options à la date d'octroi sont les suivantes :

Modèle d'évaluation : modèle actuariel Black & Scholes ;

Volatilité estimée sur la durée de vie de l'option : sur la base de la volatilité historique du cours Avenir Telecom sur une période de 12 mois glissants ;

Turnover du personnel : sur la base du turnover anticipé sur les strates de population concernées par les plans, soit en moyenne 5% ;

Maturité attendue : sur la base du profil anticipé d'exercice des optionnaires, tenant compte notamment des aspects liés à la fiscalité personnelle, soit en moyenne 5 ans.

A chaque date de clôture, la Société réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres (poste prime d'émission).

Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

La juste valeur des actions gratuites est déterminée par référence au cours de l'action à la date d'octroi.

La charge comptabilisée est présentée au compte de résultat en fonction du rattachement des salariés bénéficiaires avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire. Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé soit à mettre fin au contrat de travail de membres du personnel conformément à un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter, soit à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires.

Plan d'intéressement et de primes

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges découlant d'obligations légales ou implicites connues à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Ces provisions sont constituées lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe fait face à certains litiges avec les tiers. Les provisions pour risques sur litiges sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du Groupe sur la sortie probable de ressources pour éteindre ses obligations.

Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice qui s'appliqueront au moment où les différences temporelles seront effectivement taxées.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans les filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de reversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce reversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Comptabilisation des opérations

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires regroupe les éléments suivants :

- Les rémunérations perçues des opérateurs sur souscription d'abonnements ou de contrats de service en fonction des principes décrits ci-dessous. Les indemnités versées par les opérateurs au moment de la signature ou pendant la durée des contrats de distribution sont comptabilisées conformément (i) à la substance des accords entre les parties et (ii) aux services en faveur de l'opérateur que ces indemnités visent à rémunérer ;
- Les subventions mobiles perçues des opérateurs ;
- Les ventes de produits de téléphonie mobile (téléphones et accessoires) et de multimédia (PC, accessoires, appareils numériques...).
- Les variations des provisions pour risque d'annulation de rémunération (voir ci-dessous) sont inscrites dans le chiffre d'affaires.

Coûts des services et produits vendus

Les coûts des services et produits vendus regroupent, en fonction des principes décrits ci-dessous, les éléments suivants :

- Les rémunérations versées aux distributeurs sur souscription d'abonnements de téléphonie (téléphonie fixe ou mobile, services associés) ;
- Le coût de revient des produits de téléphonie mobile ou de multimédia vendus.

Revenus des activités liées à la téléphonie mobile

Rémunérations liées aux prises d'abonnements

Les rémunérations liées aux prises d'abonnements sont comptabilisées comme suit :

Souscription d'un abonnement

Lors de la souscription d'un contrat d'abonnement ou de service par un utilisateur, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la rémunération due par l'opérateur et en coût des services et produits vendus l'éventuelle rémunération qu'elle doit verser au distributeur.

Autres rémunérations

Les rémunérations complémentaires versées par les opérateurs et liées, soit à l'augmentation du nombre d'abonnés, soit à l'activité commerciale de l'opérateur avec la base d'abonnés, sont enregistrées en chiffre d'affaires en fonction de l'évolution réelle constatée.

Annulations de rémunérations

Des provisions sont constituées pour tenir compte des annulations de rémunérations du fait du non-respect de certaines obligations contractuelles. Ces provisions sont déterminées soit par application des clauses contractuelles, soit sur la base de données statistiques historiques.

Vente de matériel de téléphonie, multimédia et accessoires

Distribution indirecte

Le chiffre d'affaires et la marge sont reconnus lors de l'expédition du matériel au client en fonction des modalités de transfert des risques et avantages et à condition que le recouvrement des créances afférentes soit raisonnablement assuré.

Distribution directe

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe vend un produit à un client. Les ventes au détail sont généralement réglées en espèce ou par carte de crédit. Les produits comptabilisés représentent le montant brut de la vente et comprennent les commissions sur les paiements par carte de crédit. Ces commissions sont incluses dans les "Coûts des réseaux de distribution directe".

Comptabilisation des coûts des réseaux de distribution directe

Les coûts liés à la mise en place des réseaux de commercialisation du Groupe sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés. Seuls les droits au bail ou droits d'entrée relatifs à l'ouverture de magasins sont enregistrés en immobilisations incorporelles ou en charges constatés d'avance, selon qu'ils sont versés à l'ancien preneur ou au bailleur, et amortis linéairement sur une période ne pouvant excéder 7 ans.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Distribution de dividendes ou Remboursement de la prime d'émission

Les distributions de dividendes ou remboursements de la prime d'émission aux actionnaires de la Société sont comptabilisés en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle ces distributions ou remboursements sont approuvés par les actionnaires de la Société.

Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société.

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles ayant un effet dilutif. La Société possède deux catégories d'actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites. Pour la détermination de l'effet dilutif des options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (soit le cours boursier annuel moyen de l'action de la Société) sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées. En cas de perte, le résultat net par action dilué est égal au résultat net par action de base.

Comparaison des états financiers consolidés

Dans les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2006 et lors de la période semestrielle précédente présentée au 31 décembre 2005, les droits au bail et droits d'entrée versés au bailleur ou à l'ancien preneur étaient comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Suite aux dernières discussions techniques et interprétations sur la comptabilisation des sommes versées pour acquérir un contrat de bail, le droit au bail ou droit d'entrée versé au bailleur peut être considéré comme un supplément de loyers. A ce titre, il est à comptabiliser en « charges constatées d'avance ».

Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les sommes anciennement versées au bailleur et précédemment comptabilisées en immobilisations incorporelles ont été reclassées en charges constatées d'avance sur la ligne « autres actifs courants » (notes 7 et 14).

NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Facteurs de risque financier

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation de valeur due au taux d'intérêt et tout autre risque de variation de prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerçant principalement ses activités au sein de la zone euro, il est donc peu exposé au risque de change.

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument coté sujet à un risque de prix.

Risque de flux de trésorerie et risque de prix sur taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portants intérêts. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme émis à taux variables. Afin de limiter son exposition, le Groupe a souscrit des instruments de couverture de son risque de taux d'intérêts. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur par contrepartie soit du résultat soit des capitaux propres.

Risque de crédit

De part son activité et la concentration de ses clients (notamment les opérateurs de téléphonie pour l'activité prise d'abonnement et les distributeurs au titre de l'activité ventes de produits), le Groupe est exposé au risque de crédit. Pour les clients distributeurs, le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Par ailleurs, le Groupe a adapté sa politique en matière de délai de règlement en fonction des types de clients et gère l'encours net avec ses clients distributeurs à travers les rémunérations qu'elle doit leur verser au titre de la souscription des abonnements.

Pour les instruments dérivés souscrits à des fins de couverture et les transactions se dénouant en trésorerie comme les opérations de cession de créances, le Groupe contracte uniquement avec des institutions financières de grande qualité.

Risque de liquidité

Le Groupe a adopté une gestion prudente du risque de liquidité visant à conserver un niveau suffisant de liquidités, à disposer de ressources financières nécessaire à sa croissance grâce à des facilités de crédit appropriées et à être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Par ailleurs, le Groupe suit activement l'évolution des covenants financiers déterminés d'un commun accord avec ses banques prêteuses.

Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de se désendetter.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios présentés en note 16 qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits.

NOTE 4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

Comptabilisation des rémunérations attendues des opérateurs

Le groupe estime, lors de chaque clôture, la rémunération nette restant à recevoir des opérateurs, ainsi que les rémunérations restant à verser aux distributeurs indépendants. Ces estimations sont issues des systèmes du Groupe de suivi des souscriptions de contrats d'abonnement. Ces suivis peuvent différer des contrats effectivement enregistrés par les opérateurs ou les distributeurs. Ces estimations concernent aussi les annulations de rémunérations basées sur des clauses contractuelles et des données historiquement constatées. Lorsque le montant net effectivement perçu diffère des rémunérations initialement estimées, la différence est imputée en chiffre d'affaires au cours de la période durant laquelle le montant final est confirmé par l'opérateur.

Dépréciations des stocks

Le Groupe doit estimer la valeur de réalisation future de ses produits en stock. Le matériel de téléphonie mobile ou de multimédia est soumis à une obsolescence technologique et commerciale rapide. Les estimations du Groupe sur les dépréciations des stocks prennent en considération cette donnée. Dans le cas où le prix effectif de réalisation du stock diffère des estimations du Groupe, l'éventuelle différence est comptabilisée en marge brute lors de la réalisation effective de la vente.

Les variations de ces dépréciations sont comptabilisées en « coûts des services et produits vendus ».

Dépréciations des créances clients

Le Groupe doit estimer les risques de recouvrement de ses créances en fonction de la situation financière de ses clients. Des dépréciations sont comptabilisées au regard de ces estimations et correspondent à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs recouvrables estimés.

Les variations de ces dépréciations sont comptabilisées en « Coûts des services et produits vendus ».

Dépréciation estimée des écarts d'acquisition et autres actifs non courants

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la Note 2. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (Note 2). De même, les immobilisations corporelles et incorporelles relatives aux magasins font l'objet de tests de dépréciation annuels.

Paielements fondés sur des actions

Le groupe estime la juste valeur des plans d'options octroyés aux salariés sur la base d'hypothèses actuarielles. Les modèles de valorisation utilisés pour déterminer cette juste valeur présentent une certaine sensibilité aux variations de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreux territoires. La détermination de la charge, à l'échelle mondiale, fait appel à une large part de jugement. Dans le cadre habituel des activités, la détermination in fine de la charge d'impôt est incertaine pour certaines transactions et estimations.

Le Groupe comptabilise un passif au titre des redressements fiscaux anticipés en fonction des impôts supplémentaires estimés exigibles. Lorsque in fine, le montant à payer s'avère différent de celui initialement comptabilisé, la différence est imputée en charge d'impôts sur le résultat et en provisions pour impôts différés au cours de la période durant laquelle le montant est déterminé.

Les critères appliqués par le Groupe lors de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé résultant du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt sont les suivants :

Un actif d'impôt différé au titre de ces pertes fiscales ou crédits d'impôt non utilisés n'est comptabilisé que dans la mesure où la société du Groupe concernée dispose de différences temporelles imposables suffisantes ou d'autres indications convaincantes qu'elles disposera de bénéfices imposables suffisants sur lesquels pourront s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés ;

Le Groupe considère généralement que les seules indications convaincantes sont :

- ✍ L'existence d'un historique de profits récents,
- ✍ L'identification d'une situation où les pertes fiscales résultent de causes qui ne se reproduiront vraisemblablement pas,
- ✍ L'existence d'opportunités liées à la gestion fiscale du Groupe.

Lorsqu'il n'est pas probable que la société disposera d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés dans un horizon raisonnable, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

NOTE 5. ACQUISITIONS ET CESSIONS D'ACTIVITES

Milliers d'euros	Acquisitions de l'exercice 2006		Période au 31 décembre 2006		
	Ensitel	Avenir Telecom EOOD	Minoritaires Ensitel	Liberty Tel Maroc	
Trésorerie obtenue lors de cessions de sociétés	-	-	-	-	-
Acquisitions financées par la trésorerie de la Société ou par endettement	(20 026)	(2 300)	(25)	-	-
Trésorerie acquise (cédée)	316	151	-	(96)	
Flux de Trésorerie	(19 710)	(2 149)	(25)	(96)	

Principales acquisitions de la période

Le groupe a acquis le 5 juillet 2006 la société Bulgare AKS (renommée Avenir Telecom EOOD), spécialisée dans la distribution de téléphonie mobile.

Les actifs nets acquis et l'écart d'acquisition sont détaillés ci-après :

Montant versé en numéraire	2 300
Coûts directement liés à l'acquisition	-
Total du prix d'acquisition	2 300
Juste valeur des actifs nets acquis	852
Ecart d'acquisition	1 448

L'écart d'acquisition est attribuable à la rentabilité attendue de la société acquise et aux synergies avec le Groupe en matière d'achat de produits et de stratégie commerciale avec l'opérateur.

Dans le cadre de l'identification des actifs et passifs identifiables de Avenir Telecom EOOD, le Groupe les a comptabilisés à leur juste valeur. Cela concerne notamment le contrat de distribution avec l'opérateur, cet élément est comptabilisé au sein des immobilisations incorporelles. La juste valeur de ce contrat opérateur a été estimée par le Groupe sur la base d'une évaluation interne basée sur les flux futurs de trésorerie actualisés sur la durée de vie restant du contrat.

Les actifs et passifs liés à cette acquisition à compter du 5 juillet 2006 sont les suivants :

Milliers d'euros	AT Bulgarie Juste valeur des éléments acquis	AT Bulgarie Valeur comptable des éléments acquis
Trésorerie acquise	151	151
Ecart d'acquisition	1 448	-
Immobilisations incorporelles	789	2
Immobilisations corporelles	256	256
Autres actifs non courants	2	2
Actifs courants	3 622	3 622
Passifs d'impôts différés	(118)	-
Passifs courants	(3 850)	(3 850)
Passifs non courants	(65)	(65)
Prix des acquisitions	2 300	118
- dont financé par émission d'actions	-	-
- dont financé par la trésorerie de la Société	2 300	-
- dont financé par endettement	-	-
- dont paiement différé	-	-
Contribution de la Société acquise au chiffre d'affaires du Groupe depuis l'entrée de périmètre	3 681	
Contribution de la Société acquise au résultat opérationnel du Groupe depuis l'entrée de périmètre avant amortissement des actifs incorporels liés à la comptabilisation de l'acquisition	39	

Le groupe a acquis en date du 12 juillet 2006, les participations minoritaires restantes (0,46%) dans une entité du groupe portugais Ensitel pour un montant de 25 milliers d'euros.

Cessions de la période

Le groupe a cédé le 12 septembre 2006 sa filiale marocaine Liberty Tel au prix de 1 euro, ce qui a généré une perte de 139 milliers d'euros.

Le 1^{er} septembre 2006, Avenir Telecom France a cédé son activité dédiée aux entreprises pour un montant de 1 200 milliers d'euros (1 188 milliers d'euros s'appliquant aux éléments incorporels et 12 milliers d'euros s'appliquant aux éléments corporels). Cette cession a généré un profit de l'ordre de 1 070 milliers d'euros dans les comptes du semestre clos le 31 décembre 2006.

Avenir Telecom a remis à l'acquéreur une garantie bancaire à première demande d'un montant de 1 200 milliers d'euros, visant à couvrir d'éventuelles oppositions des créanciers à la cession du fonds de commerce. Cette garantie qui s'éteindra le 31 mars 2007 n'a pas été actionnée jusqu'à présent.

La perte et le profit de cession sont enregistrés sur la ligne « Autres produits et charges, nets » du compte de résultat.

Principales acquisitions des exercices précédents

Le groupe a acquis le 17 novembre 2005 le groupe portugais Ensitel, spécialisé dans la distribution de téléphonie mobile.

Les actifs nets et l'écart d'acquisition sont détaillés ci-après :

Montant versé en numéraire	20 861
Coûts directement liés à l'acquisition	765
Total du prix d'acquisition	21 626
Juste valeur des actifs net acquis	6 034
Ecart d'acquisition	15 592

L'écart d'acquisition est attribuable à la rentabilité attendue de la société acquise et aux synergies avec le Groupe en matière d'achat de produits et de stratégie commerciale avec les opérateurs.

Dans le cadre de l'identification des actifs et passifs identifiables de Ensitel, le Groupe les a comptabilisé à leur juste valeur. Cela concerne notamment les contrats de distribution avec les opérateurs ainsi que la marque Ensitel. Ces éléments sont comptabilisés au sein des immobilisations incorporelles. La juste valeur de ces contrats opérateurs ainsi que de la marque Ensitel a été estimée par le Groupe sur la base d'une évaluation interne basée sur les flux futurs de trésorerie actualisés.

Les actifs et passifs liés à cette acquisition à compter du 17 novembre 2005 sont les suivants :

Milliers d'euros	Ensitel Juste valeur des éléments acquis	Ensitel Valeur comptable des éléments acquis
Trésorerie acquise	316	316
Ecart d'acquisition (1)	15 592	-
Immobilisations incorporelles	3 081	1 697
Immobilisations corporelles	928	928
Autres actifs non courants	275	275
Actifs d'impôts différés (1)	5 228	6 494
Actifs courants	11 896	11 896
Passifs courants	(15 690)	(15 690)
Prix des acquisitions	21 626	5 916
- dont financé par émission d'actions	-	-
- dont financé par la trésorerie de la Société	624	-
- dont financé par endettement	20 026	-
- dont paiement différé	976	-

(1) voir la note 6 détaillant la correction de juste valeur des actifs d'impôts différés acquis. Cette correction de valeur est intervenue au cours du semestre clos le 31 décembre 2006.

Le paiement différé correspond à la valeur actuelle d'un complément de prix à verser au vendeur sur une période de 3 ans. Un premier versement de 624 milliers d'euros a été effectué le 31 mai 2006. Le montant résiduel correspond au montant maximal restant à payer et résulte de la meilleure estimation de la Société en fonction du plan de développement de la société acquise. Après prise en compte des effets de la désactualisation, le prix d'acquisition restant à payer s'analyse entre une part non courante de 502 milliers d'euros et une part courante de 527 milliers d'euros.

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation :

Rapport Financier Semestriel – 31 décembre 2006

Exercice 2006-2007

49

Sociétés	Note	Pays	31 décembre 2006		30 juin 2006		31 décembre 2005	
			% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt	Méthode
Distribution & Téléphonie								
Avenir Telecom France S.A.		France	100	IG	100	IG	100	IG
ATF S.A.S.		France	100	IG	100	IG	100	IG
SCI Azur		France	98	IG	98	IG	98	IG
Assur-Up SAS		France	100	IG	100	IG	100	IG
Internity S.A.S		France	100	IG	100	IG	100	IG
Proserve Sarl		France	100	IG	100	IG	100	IG
M2H S.A.		France	100	IG	100	IG	100	IG
Voxland Sarl		France	100	IG	100	IG	100	IG
Flex Telecom		France	100	IG	100	IG	100	IG
Rempart	(3)	France	-	-	-	-	100	IG
Avenir Telecom Benelux S.A.		Belgique	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Belgium NV		Belgique	100	IG	100	IG	100	IG
Internity Belgique		Belgique	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom EOOD	(4)	Bulgarie	100	IG	-	-	-	-
Avenir Telecom Spain S.A.		Espagne	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Hong-Kong Ltd		Hong Kong	90	IG	90	IG	90	IG
Avenir Telecom International S.A.		Luxembourg	100	IG	100	IG	100	IG
Liberty Tel Maroc Sarl	(5)	Maroc	-	-	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Netherlands BV		Pays-Bas	100	IG	100	IG	100	IG
AKTEL SP ZOO		Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Polska SP ZOO S.A.	(6)	Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Megacom		Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Mobile Zone		Pologne	100	IG	100	IG	100	IG
Coelho Soares & Soares, Lda (CS&S)	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Ensitel Distribuição de Equipamentos de Telecomunicações, S.A.	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Ensitel Importação de equipamentos de Telecomunicações, S.A.	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Ensitel Lojas de Comunicações, S.A.	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Ensitel SGPS	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	101	IG
Finantel.com, SGPS, S.A.	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Finantel Distribuição, SGPS, S.A.	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Fintelco SGPS, S.A.	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Infante SGPS, Lda	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Setucar III	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Artimark – Serviços de Consultoria, Lda	(2)	Portugal	100	IG	100	IG	100	IG
Leadcom – Telecomunicações Móveis, S.A.	(2)	Portugal	27	ME	27	ME	27	ME
Blue Digit – Serviços de Telecomunicações, S.A.	(2)	Portugal	20	ME	20	ME	20	ME
Eurotel 2000 Ltd		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom Romania Ltd		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Internity Roumanie		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Global Net (ex AGS)		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Egide		Roumanie	100	IG	100	IG	100	IG
Avenir Telecom UK Ltd		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG
CMC (Complete Mobile Communications) Telecom Ltd		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG
Internity UK		Royaume-Uni	100	IG	100	IG	100	IG

Service Après Vente (SAV)						
Cetelec S.A.S.	France	100	IG	100	IG	100 IG
Cetelec Belgium BVBA	Belgique	100	IG	100	IG	100 IG
Centrolec Telecom S.A.	Espagne	100	IG	100	IG	100 IG
Pcetelec Sarl	France	100	IG	100	IG	100 IG
Internet						
Strategie Sarl	France	50	IG	50	IG	50 IG
Mediavet S.A.	(1) France	49	ME	49	ME	49 ME
Net Media Eurl	France	100	IG	100	IG	100 IG
Play-Up S.A.S.	France	52	IG	52	IG	52 IG
World-Up S.A.	France	51	IG	51	IG	51 IG

Méthodes de consolidation : IG = intégration globale ; ME = mise en équivalence ; NC = non consolidé

- (1) Par la signature d'un protocole d'actionnaire en date du 30 juin 2000, la société Avenir Telecom s'est engagée à racheter à compter du 1^{er} juillet 2005 au profit d'un actionnaire les actions de la société Mediavet qu'il détiendra à cette date. Au 31 décembre 2006, ce dernier détenant 16 675 actions, le rachat de sa participation porterait celle d'Avenir Telecom à 49,08%. Le juste prix de rachat serait déterminé sur la base d'une expertise.
- (2) Sociétés faisant partie du groupe Portugais Ensitel acquis le 17 novembre 2005 et consolidées à compter du 1^{er} décembre 2005.
- (3) Société liquidée le 31 mars 2005.
- (4) Société acquise le 5 juillet 2006 et consolidée à compter de cette date.
- (5) Société cédée le 12 septembre 2006.
- (6) Société en cours de liquidation depuis juillet 2006.

NOTE 6. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous résume l'affectation des écarts d'acquisition aux secteurs :

Milliers d'euros							
Pays	Secteur d'activité	31 décembre 2005	30 juin 2006	Nouvelles acquisitions	Correction de juste valeur	Impact de change	31 décembre 2006
Bulgarie	Distribution directe	-	-	1 448	-	-	1 448
France	Distribution indirecte	527	527	-	-	-	527
Portugal	Distribution directe	13 762	14 707	25	884	-	15 616
Roumanie	Distribution directe	960	990	-	-	46	1 036
Roumanie	Distribution indirecte	31	31	-	-	-	31
Royaume Uni	Distribution indirecte	7 452	7 392	-	-	429	7 821
Total écarts d'acquisition		22 732	23 647	25	884	475	26 479

La correction de juste valeur de l'activité de distribution directe au Portugal, intervenue au cours du semestre clos le 31 décembre 2006, est relative à la correction des impôts différés actifs acquis.

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers de l'année à venir approuvés par la direction. Au-delà de la période de un an, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après, la rentabilité étant supposée stable. Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité :

Milliers d'euros			
Pays	Secteur d'activité	Taux de croissance	Taux d'actualisation
Portugal	Distribution directe	2%	8%
Roumanie	Distribution directe	1%	10%
Roumanie	Distribution indirecte	1%	10%
Royaume Uni *	Distribution indirecte	2%	8%

* Taux évolutifs

Ces hypothèses ont été utilisées pour l'analyse de chaque unité génératrice de trésorerie à l'intérieur des secteurs d'activité.

Les taux de croissance moyens pondérés utilisés sont cohérents avec les prévisions dans les secteurs d'activités des pays concernés. Les taux d'actualisation utilisés sont avant impôts et reflètent les risques inhérents aux secteurs concernés.

Le dernier test annuel a été réalisé au 30 juin 2006 et n'avait pas révélé de dépréciation à constater. Au cours du semestre, aucun indicateur de perte de valeur n'a été identifié justifiant la mise à jour de ce test de dépréciation au.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Fonds de commerce, droits au bail et droits d'entrée	Marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
31 décembre 2005	14 015	5 053	181	19 249
30 juin 2006	15 454	3 845	1 556	20 855
Acquisitions	2 597	273	72	2 942
Cessions	(675)	(16)	(1)	(692)
Reclassements	(2 473)	528	(730)	(2 675)
Variations de périmètre	(150)	790	(1)	639
Ecart de conversion	(2)	19	32	49
31 décembre 2006	14 751	5 439	928	21 118
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
31 décembre 2005	7 086	2 285	30	9 401
30 juin 2006	8 004	2 538	24	10 566
Dotations	1 064	907	6	1 977
Cessions	(592)	(16)	(1)	(609)
Reclassements	(809)	-	-	(809)
Variations de périmètre	(116)	3	-	(113)
Ecart de conversion	4	19	2	25
31 décembre 2006	7 555	3 451	31	11 037
VALEURS NETTES				
31 décembre 2005	6 929	2 768	151	9 848
30 juin 2006	7 450	1 307	1 532	10 289
31 décembre 2006	7 196	1 988	897	10 081

Les acquisitions de droits au bail et droits d'entrée s'élèvent à 2 597 milliers d'euros au 31 décembre 2006, 2 788 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 557 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à la mise en place du logiciel Navision au sein du Groupe.

Les reclassements effectués correspondent principalement aux droits au bail et droits d'entrée acquis auprès de l'ancien locataire qui ont été reclassés en charges constatées d'avance (note 14)

Conformément aux principes et méthodes comptables décrits en note 2, les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de dépréciations dont le suivi est présenté dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2006	Dotations (Reprises) d'exploitation	Reprises suite à des mises au rebut ou cessions d'actifs	Reclassements	31 décembre 2006
Droits au bail et droits d'entrée	538	191	(74)	-	(51)	66

La ventilation par destination des dotations aux amortissements et des dépréciations est présentée en Note 22.

La valeur de marché des garanties données dans le cadre des nantissements des magasins est présentée en Note 16.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas d'immobilisation incorporelle générée en interne à son bilan.

NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Milliers d'euros	Installations et agencements des magasins	Matériel informatique	Constructions et agencements	Autres immo- bilisations corporelles	Total
VALEURS BRUTES					
31 décembre 2005	24 449	10 281	3 512	4 076	42 318
30 juin 2006	24 763	10 093	3 259	4 469	42 584
Acquisitions	3 565	265	494	285	4 609
Cessions	(1 343)	(395)	(60)	(90)	(1 888)
Reclassements	(1 190)	(11)	917	(81)	(365)
Variations de périmètre	145	(70)	109	43	227
Ecarts de conversion	38	21	138	20	217
31 décembre 2006	25 978	9 903	4 857	4 646	45 384
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION					
31 décembre 2005	10 044	8 016	1 209	2 128	21 397
30 juin 2006	10 234	7 807	984	2 274	21 299
Dotations	1 732	409	521	155	2 817
Cessions	(686)	(380)	(35)	(62)	(1 163)
Reclassements	(1 353)	913	512	(36)	36
Variations de périmètre	81	(38)	(5)	7	45
Ecarts de conversion	8	12	48	8	76
31 décembre 2006	10 016	8 723	2 025	2 346	23 110
VALEURS NETTES					
31 décembre 2005	14 405	2 265	2 303	1 948	20 921
30 juin 2006	14 529	2 286	2 275	2 195	21 285
31 décembre 2006	15 962	1 180	2 832	2 300	22 274

Les données ci-dessus comprennent du matériel financé en location-financement :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Total			
Valeur brute	2 425	1 409	1 110
Valeur nette	1 363	909	324
Matériel de transport			
Valeur brute	220	172	725
Valeur nette	166	115	418
Matériel informatique			
Valeur brute	1869	909	188
Valeur nette	1136	540	152
Autre matériel			
Valeur brute	336	328	197
Valeur nette	227	254	172

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, y compris celles financées par location-financement, s'élèvent à 2 817 milliers au 31 décembre 2006, 4 991 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 2 531 milliers d'euros au 31 décembre 2005. Ces chiffres intègrent les dépréciations.

Conformément aux principes et méthodes comptables décrits en note 2, les immobilisations corporelles ont fait l'objet de dépréciations dont le suivi est présenté dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2006	Dotations (Reprises) d'exploitation	Reprises suite à des mises au rebut ou cessions d'actifs	Reclassements	31 décembre 2006
Installations et agencements des magasins	380	432	(32)	(40)	88	448

La ventilation par destination des dotations aux amortissements et les dépréciations est présentée en Note 22.

La valeur de marché des garanties données dans le cadre des nantissements des magasins est présentée en Note 16.

NOTE 9. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actif ou passif courant lorsque l'échéance de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
	Actifs	Actifs	Actifs
	Non courants	Non courants	Non courants
Swap de taux d'intérêt - couverture de juste valeur	63	60	-
Swap participatif - couverture de juste valeur	234	216	-
Total	297	276	-

Swap de taux d'intérêt

Le montant notionnel en principal du swap de taux d'intérêt en cours s'élevait à 5 522 milliers d'euros au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2006.

Au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2006, le taux d'intérêt fixe est de 2,96% et le taux variable est l'EURIBOR.

Swap participatif

Au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2006, le montant notionnel en principal des options d'achats et de ventes de taux d'intérêts en cours s'élevait à 25 000 milliers d'euros.

Le détail des caractéristiques des instruments de couverture est donné en Note 16.

NOTE 10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NETS

Les autres actifs financiers comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Dépôts et cautionnements	2 889	2 588	2 480
Titres de participation non consolidés disponibles à la vente	885	885	193
Créance de reports en arrière des déficits	10 604	13 219	20 811
Entreprises associées	-	-	109
Autres actifs immobilisés	1 131	1 145	964
Total autres actifs financiers nets	15 509	17 837	24 557

Les dépôts et cautionnement concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription des baux des magasins des réseaux de distribution directe.

Les titres de participation concernent des participations inférieures à 20% sur lesquels le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Ils sont comptabilisés en application des principes décrits en note 2. Aucune acquisition ou cession n'a été réalisée sur l'exercice. La variation constatée au 30 juin 2006 correspondait aux variations des dépréciations comptabilisées au regard de la juste valeur des titres détenus à la clôture de l'exercice.

En l'absence de prix cotés et de transactions récentes, et de la difficulté d'évaluer de manière fiable par d'autres techniques les titres de participation non consolidés, ces actifs financiers sont maintenus dans les comptes à leur valeur historique sauf en cas d'indicateur de perte de valeur.

Le 25 juin 2003, la Société a cédé à titre d'escompte la créance de report en arrière des déficits pour sa valeur nominale. Le paiement comptant avant frais financiers précomptés est de 19 082 milliers d'euros, 2 922 milliers d'euros seront payables lors de la première échéance. Dans la mesure où l'intégralité des risques relatifs à cette créance reste assumée par la Société, la créance actualisée a été conservée à l'actif du bilan sur la ligne « Autres actifs financiers nets » en contrepartie d'une dette financière pendant toute la période du financement. Cette créance est inscrite pour son montant actualisé de 10 604 milliers d'euros au 31 décembre 2006 (13 219 au 30 juin 2006 et 20 811 d'euros au 31 décembre 2005). La part remboursable à moins d'un an a été inscrite en "Autres actifs courants" pour 10 834 milliers d'euros au 31 décembre 2006 (7 904 milliers d'euros au 30 juin 2006 et pas de part à moins d'un an au 31 décembre 2005). Le produit financier comptabilisé sur la période au titre de la désactualisation de cette créance s'élève à 316 milliers (617 milliers d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2006 et 306 milliers d'euros au 31 décembre 2005).

Les autres actifs immobilisés correspondent principalement à des prêts consentis. Compte tenu des délais de recouvrement, la valeur nette comptable constitue une approximation raisonnable de la juste valeur de ces actifs financiers.

NOTE 11. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Droits au bail et droits d'entrée	Installations et agencements des magasins	Constructions et agencements	Total
31 décembre 2005	100	770	495	1,365
30 juin 2005	70	1	202	273
Ajustement de valeur	(5)	-	(4)	(9)
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	123	307	-	430
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-	-
31 décembre 2006	188	308	198	694

NOTE 12. STOCKS NETS

Les stocks s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006			30 juin 2006			31 décembre 2005		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matériel de téléphonie mobile	67 314	(6 177)	61 137	46 038	(5 582)	40 456	58 050	(3 182)	54 868
Matériel multimédia	14 444	(2 409)	12 035	9 861	(2 042)	7 819	10 770	(1 922)	8 848
Stocks marchandises	81 758	(8 586)	73 172	55 899	(7 624)	48 275	68 820	(5 104)	63 716

NOTE 13. CREANCES CLIENTS NETTES

Les créances clients nettes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006			30 juin 2006			31 décembre 2005		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Opérateurs - Rémunérations à recevoir	77 253	-	77 253	43 586	-	43 586	71 266	-	71 266
Clients Téléphonie - Factures à établir	6 287	-	6 287	7 768	-	7 768	8 409	-	8 409
Clients Téléphonie - Créances clients	57 435	(11 639)	45 796	55 796	(11 519)	44 277	67 650	(11 403)	56 247
Créances clients	140 975	(11 639)	129 336	107 150	(11 519)	95 631	147 325	(11 403)	135 922

Les créances regroupent essentiellement les créances sur les opérateurs au titre de l'activité de prise d'abonnements et celles sur les distributeurs relatives aux ventes de produits de téléphonie mobile.

Les créances nettes ci-dessus comprennent des créances cédées dans le cadre du financement des lignes de crédit court terme du Groupe (voir note 16) pour un montant de 50 957 milliers d'euros au 31 décembre 2006, 35 373 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 59 797 milliers d'euros au 31 décembre 2005. La Société conservant l'intégralité du risque et des avantages liés à ces créances, elles ont été maintenues à l'actif du bilan.

Compte tenu des délais de règlement, la valeur nette comptable des créances clients nettes de provisions constitue une approximation raisonnable de la juste valeur de ces actifs financiers.

Les créances clients sont principalement libellées en euros. Le Groupe considère donc que le risque de change n'est pas significatif.

NOTE 14. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se composent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Créances de TVA	5 892	3 700	12 865
Autres créances sur l'Etat	2 206	1 349	809
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	5 438	5 428	4 479
Créance de reports en arrière des déficits	10 834	7 904	-
Autres créances	2 141	4 267	10 838
Charges constatées d'avance	3 899	2 037	1 334
Total des autres actifs courants	30 410	24 685	30 325

De la TVA due est inscrite en dettes fiscales pour 14 153 milliers d'euros au 31 décembre 2006, 7 446 milliers d'euros au 30 juin 2006 contre 9 816 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Les autres créances sur l'Etat correspondent principalement à des acomptes de taxe professionnelle ou d'impôt sur les sociétés.

Les charges constatées d'avance incluent 1 860 milliers d'euros de droits au bail et droits d'entrée reclassés des immobilisations incorporelles vers les autres actifs courant au cours du semestre clos le 31 décembre 2006.

Le compte courant débiteur avec la société OXO qui détient 30,21% du Groupe a été remboursé au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006. Au 31 décembre 2005, ce solde de 7 760 milliers d'euros était inscrit en "Autres créances".

NOTE 15. TRESORERIE

Au sein du tableau consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 226	12 196	34 885
Sicav	37 272	30 071	-
Total Trésorerie et équivalents	60 498	42 267	34 885
Découverts bancaires	38 929	39 952	28 014

Le taux effectif moyen du découvert bancaire est de 3,91% au 31 décembre 2006, de 3,40% au 30 juin 2006 et de 3,17% au 31 décembre 2005.

Le montant des lignes de crédit non utilisées se présente comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Lignes de crédit non utilisées	19 779	5 529	17 810

Il n'y a pas de restriction sur la trésorerie consolidée.

NOTE 16. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se décomposent comme suit :

Milliers d'euros	Taux	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Crédit moyen terme (Internity S.A.S.)	Taux variable	5,93%	4 283	4 871
Crédit moyen terme (Avenir Telecom S.A.)	Taux variable	3,62%	650	750
Crédit moyen terme (Avenir Telecom S.A.)	Taux variable	4,39%	7 541	8 429
Autres dettes financières en euro	Taux variable	3,32% - 3,52%	8 350	3 331
Location-financement	Taux fixes	3,32% - 4,08%	1 419	597
Cession de créances de report en arrière de déficits	Taux fixe	4,89%	18 405	17 982
Dettes financières totales		40 648	35 960	45 927
Part à moins d'un an		14 591	9 838	13 519
Part à plus d'un an		26 057	26 122	32 408
- dont entre 1 et 5 ans		26 057	26 122	32 408
- dont à plus de 5 ans		-	-	-

Milliers d'euros	31 décembre 2006		30 juin 2006		31 décembre 2005	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Cession de créances de report en arrière de déficits	18 405	18 496	17 982	18 130	17 575	17 773

La quasi-totalité des dettes financières est libellée en euros.

Cession de créances de report en arrière de déficits (voir note 10)

Les frais de constitution du dossier de financement ont été inclus dans le calcul du taux d'intérêt effectif. Les frais financiers précomptés sont inscrits en diminution de la dette et sont comptabilisés en charges financières sur la durée du financement accordé soit 334 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2006, 674 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 juin 2006 et 334 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2005 (voir note 26).

Crédits moyen terme

Afin de financer le développement de son parc de magasins, la société Internity S.A.S. a signé le 23 décembre 2004 avec un pool bancaire une convention de crédit moyen terme. Ce crédit porte sur un montant maximum de 10 millions d'euros et s'effectue par tirages entre le 23 décembre 2004 et le 30 septembre 2005.

Deux tranches ont été définies, la première correspondant aux tirages effectués entre le 23 décembre 2004 et le 31 mars 2005 et la deuxième correspondant aux tirages effectués entre le 1er avril 2005 et le 30 septembre 2005. Chaque tranche s'amortit sur cinq ans.

Au 30 juin 2006, quatre tirages avaient été effectués pour un montant de 6,3 millions d'euros. Le 12 août 2006, la Société a informé les banques partenaires du pool de sa décision de renoncer au solde du crédit non utilisé, s'élevant à la somme de 3,7 millions d'euros.

Parallèlement, Avenir Telecom SA a obtenu une ligne de crédit moyen terme de 1 million d'euros. Cette ligne était tirée à 100% au 30 juin 2006. Elle est remboursable sur une durée de 5 ans.

Les sommes empruntées portent intérêt au taux Euribor 3 mois plus une marge.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de trois ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux d'endettement et de charges financières. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers qui sont détaillés ci-dessous sont tous respectés au 31 décembre 2006.

Seuils calculés au 31 décembre 2006 :

Ratios	Seuil à respecter
R1 = EBE / Frais financiers	>=6
R2 = Dette financière nette / EBE	=<2,70
R3 = Dette financière nette / Capitaux propres	<=80%

Protocole de financement

Pour sécuriser ses lignes de financement court terme et pour assurer les financements complémentaires nécessaires à son développement, le Groupe Avenir Telecom a signé le 12 décembre 2005 avec un pool de banques un contrat portant sur 50 millions d'euros sous forme de deux tranches A et B :

- ?? La tranche A porte sur un crédit à moyen terme de 20 millions d'euros amortissable sur 5 ans. Ce crédit a été mis en place pour financer l'acquisition du groupe Ensitel au Portugal. Le contrat prévoit de donner en garantie les titres de la filiale Avenir Telecom SA (Espagne). Cette garantie est en cours de négociation avec les établissements bancaires. La Société s'est engagée à rembourser trimestriellement par anticipation cette tranche à hauteur des remboursements qu'elle percevra du compte courant débiteur avec la société Oxo. A ce titre, un remboursement exceptionnel complémentaire de 10 264 milliers d'euros a été effectué au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006.
- ?? La tranche B se substitue aux accords de financement court terme antérieurs. Ce crédit de trois ans de 30 millions d'euros est destiné à financer le besoin en fonds de roulement du Groupe. Ce crédit mobilisable par tirages de deux semaines ou d'un mois dans la limite de 30 millions d'euros est remboursable in fine à l'échéance des trois ans. Il est garanti par des encours de créances professionnelles, égaux à tout moment à 115% au moins de l'utilisation globale. (note 15). Au 31 décembre 2006, le montant net tiré est de 30 403 milliers d'euros et est inscrit sur la ligne « Découverts bancaires » (27 700 milliers d'euros au 30 juin 2006).

Les échéanciers de remboursement de ces deux tranches de crédit sont conditionnés notamment au respect de trois ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe et portent sur des taux d'endettement et de charges financières. Les ratios sont établis lors des arrêtés des comptes semestriels et annuels du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne respecte pas un de ces ratios. Les ratios financiers sont tous respectés au 31 décembre 2006. Les calculs de ces ratios sont donnés dans la partie « Crédits moyen terme ».

Garanties relatives aux emprunts bancaires

Les garanties données relatives aux emprunts bancaires sont les suivantes :

Milliers d'euros	Encours au 31 décembre 2006	Encours au 30 juin 2006	Encours au 31 décembre 2005
Nantissement de magasins (1)	7 394	4 894	6 290
Cautions solidaires	9 815	9 115	16 302

(1) La valeur de marché des garanties données dans le cadre des nantissements des magasins est de l'ordre de 11,4 millions d'euros sur la base d'une évaluation au 30 juin 2006.

Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement concernent principalement :

- Des matériels informatiques acquis pour assurer le fonctionnement du système d'information du Groupe ;
- Des matériels de transport.

Les redevances futures relatives à ces contrats de location-financement sont les suivantes :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Moins d'un an	590	257	253
Entre un et deux ans	632	350	298
Entre deux ans et plus	169	-	169
Total des redevances futures	1 391	607	720
Part représentative des intérêts	28	10	16
Total du financement en location-financement	1 419	597	704
- dont Part à moins d'un an	559	287	245
- dont Part à plus d'un an	860	310	459

Risque de change

La quasi-totalité des dettes financières étant libellée en euros, le Groupe considère que le risque de change n'est pas significatif et n'a mis en place aucun instrument de couverture.

Risque de taux

Une partie du financement du Groupe est à taux variable. Le 14 décembre 2005, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux :

- ?? Un swap taux fixe de 2,96% sur l'intégralité du crédit moyen terme de 4,9 millions d'euros ;
- ?? Un swap participatif, variant entre 2,25% et 3,50%, sur la moitié, soit 10,0 millions d'euros, du crédit moyen terme de 20,0 millions d'euros ;
- ?? Un swap participatif, variant entre 2,25% et 3,45%, sur la moitié, soit 15,0 millions d'euros, du crédit de 3 ans de 30,0 millions d'euros mobilisable par tirages.

La juste valeur de ces instruments financiers est de 297 milliers d'euros au 31 décembre 2006, de 276 milliers d'euros au 30 juin 2006 et non significative au 31 décembre 2005. Ces instruments financiers sont classés sur la ligne « Instruments financiers dérivés » au bilan.

NOTE 17. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS – PART NON COURANTE

Les provisions et autres passifs – part non courante s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2006	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de périmètre	Variation de change	31 décembre 2006
Indemnités de départ en retraite	146	319	23	-	-	(87)	-	6	261
Total Provisions non courantes	146	319	23	-	-	(87)	-	6	261
Paieement différé sur acquisition de société (note 5)	1 067	496							502
Total provisions et autres passifs - Part non courante	1 213	815							763

Engagements de retraite

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, et dépassant 10% de la valeur des actifs du régime ou, si le montant est supérieur, 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, sont comptabilisés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés. Au 31 décembre 2006, ces gains actuariels sont non significatifs.

La variation de la valeur des engagements de retraite déterminés en application des principes décrits en note 2 se présente comme suit :

Milliers d'euros	
Valeur des engagements au 31 décembre 2005	146
Valeur des engagements au 30 juin 2006	319
Coût des services	29
Coût de l'actualisation	(6)
Reclassements	(87)
Variation de change	6
Valeur des engagements au 31 décembre 2006	261

Le Groupe n'a pas constitué ou souscrit d'actif de couverture au titre de ses engagements de retraite.

L'incidence de la désactualisation au titre de la période écoulée des provisions et autres passifs non courants est une charge de 6 milliers d'euros.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- ?? Taux d'actualisation : 4,5%
- ?? Taux de revalorisation des salaires : 4%
- ?? Taux d'inflation : 2 %
- ?? Age de départ : de 60 à 64 ans selon la catégorie (cadres, non cadres) et la date de naissance (avant ou après 01.01.55)
- ?? Tables de mortalité : INSEE TD / TV 2001-2003

L'impact d'une variation de 1 % des hypothèses ci-dessus n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés

NOTE 18. PROVISIONS – PART COURANTE

Les provisions courantes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2005	30 juin 2006	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de périmètre	Variation de change	31 décembre 2006
Annulation de rémunérations et garanties (note 2)	2 214	1 494	953	(292)	-	(23)	11	11	2 154
Litiges sociaux	1 101	1 028	103	(63)	(133)	(90)	(8)	-	837
Litiges commerciaux	1 431	1 707	589	(19)	(739)	136	-	-	1 674
Litiges fiscaux	254	225	61	-	-	-	-	-	286
Provision pour loyers futurs magasins	141	87	48	(58)	(6)	-	-	-	71
Restructuration	107	165	-	(14)	-	87	-	10	248
Autres risques	1 045	183	-	-	-	(150)	(6)	1	28
Total Provisions courantes	6 293	4 889	1 754	(446)	(878)	(40)	(3)	22	5 298

Une provision pour les loyers futurs des magasins qui ne sont plus en exploitation ou dont l'arrêt d'exploitation a été décidé par le Groupe est constituée. Cette provision tient compte des délais estimés de résiliation ou de cession des baux.

Les provisions pour litiges correspondent à la meilleure estimation par les dirigeants de la Société pour couvrir les divers litiges fiscaux, commerciaux et sociaux. La direction estime que l'issue de ces litiges ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 31 décembre 2006.

NOTE 19. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Clients créditeurs et avoir à établir	17 320	14 320	15 311
Intérêts dus sur découverts bancaires et emprunts	-	77	256
Produits et rémunérations constatés d'avance	15 953	4 087	601
Dette envers l'Administration Fiscale	-	2 210	2 270
Prime d'émission à verser	5 994	-	3 215
Paiement différé sur acquisition de société (note 5)	527	516	533
Autres passifs à court terme	597	2 648	2 985
Total des autres passifs courants	40 391	23 858	25 171

Conformément aux principes décrits en note 2, la prise en profit des rémunérations encaissées d'avance est conditionnée à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs.

Conformément à l'échéancier de règlement agréé avec l'Administration fiscale en France en 2003, la dette restant due à moins d'un an qui s'élevait à 2 210 milliers d'euros au 30 juin 2006 (2 270 milliers d'euros au 31 décembre 2005) ne concernait plus que des intérêts de retard pour lesquels la Société avait fait une demande de remise gracieuse auprès de l'Administration fiscale. En garantie, Avenir Telecom avait donné un nantissement sur fonds de commerce pour 71,93 millions d'euros qui a été levé en date du 23 novembre 2005, et la société OXO avait alors consenti un nantissement de 19 450 000 actions Avenir Telecom ramené à zéro le 22 décembre 2006 ; Avenir Télécom s'étant acquittée à cette date, de la dette fiscale restant à sa charge en ayant obtenu une remise gracieuse sur intérêts de retard pour un montant de 2 052 milliers d'euros.

NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 31 décembre 2006, le capital social s'établit à 18 457 milliers d'euros pour 92 285 564 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,20 euro. L'augmentation de capital de 72 milliers d'euros constatée sur la période est liée à la levée d'options de souscription d'actions.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété des actions.

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006			30 juin 2006			31 décembre 2005		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
OXO (1)	27 882 400	30,21%	40,00%	27 882 400	30,23%	40,03%	28 167 400	30,56%	40,35%
Jean-Daniel Beurnier	19 090 353	20,69%	27,38%	19 090 353	20,70%	27,40%	19 090 353	20,71%	27,34%
Agnès Tixier	3 640	0,00%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%	8 640	0,01%	0,01%
Robert Schiano-Lamoriello	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%
Christian Parente	100	0,00%	0,00%	100	0,00%	0,00%	100	0,00%	0,00%
Pierre Baduel	440	0,00%	0,00%	440	0,00%	0,00%	440	0,00%	0,00%
Actionnariat Dirigeants / Mandataires sociaux	46 977 453	50,90%	67,39%	46 977 453	50,94%	67,44%	47 267 453	51,28%	67,70%
Public	45 308 111	49,10%	32,61%	45 248 111	49,06%	32,56%	44 914 267	48,72%	32,30%
Total	92 285 564	100%	100%	92 225 564	100%	100%	92 181 720	100%	100%

(1) Le capital de la société OXO est détenu par 2 actionnaires dirigeants du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Imputation des pertes cumulées

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 avait décidé dans sa dix huitième résolution d'apurer les pertes cumulées de la Société en imputant 133 104 milliers d'euros du poste « Report à nouveau » sur le poste « Prime d'émission ».

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a décidé dans sa quatrième résolution d'imputer dans son intégralité la perte de l'exercice clos le 30 juin 2006 telle que figurant dans les comptes annuels de Avenir Telecom SA, s'élevant à la somme de 1 862 580 euros, sur le poste « Prime d'émission ».

Distribution de la prime d'émission

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 avait décidé dans sa dix neuvième résolution de distribuer une somme de 4 609 milliers d'euros, prélevée sur le poste « Prime d'émission », soit 0,05 euro pour chacune des 92 181 720 actions composant le capital social de la Société à cette date.

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a décidé dans sa cinquième résolution de distribuer une somme de 5 994 milliers d'euros, prélevée sur le poste « Prime d'émission », soit 0,065 euro pour chacune des 92 225 564 actions composant le capital social de la Société à cette date.

Actions propres

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 a autorisé la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achat : 5,00 euros
- Prix minimal de vente : 2,50 euros
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros

Ce programme arrive à échéance au 16 juin 2007.

Cette autorisation a été remplacée par l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 dans sa huitième résolution à la Société de procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achat : 5,00 euros
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter du 22 décembre 2006.

Par ailleurs, dans sa neuvième résolution, l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter du 22 décembre 2006.

Au 31 décembre 2006, la Société n'a pas fait usage de ces autorisations, ni des précédentes, et ne détient, directement ou par le biais de ses filiales, aucune action en autocontrôle.

Options de souscription d'actions

Attributions d'options de souscription d'actions

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, le Conseil d'Administration a été autorisé, pour une durée de 60 mois, à mettre en place des plans de souscription d'actions dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée, soit 728 000 actions (7 280 000 actions après division du nominal par 10 le 27 juin 2001).

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a consenti un nombre total de 1 817 745 options de souscription d'actions, au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 1 817 745 actions. Cette autorisation est venue à échéance le 20 octobre 2003.

L'Assemblée Générale annuelle du 15 décembre 2003 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription d'actions, dans les conditions prévues par l'article L.225-180 I du Code de Commerce. Les options seront attribuées dans la limite de 10% du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 210 900 actions) et à un prix qui ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution.

Cette autorisation était valable pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée, soit jusqu'au 15 février 2007.

Cette autorisation a été remplacée par l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 dans sa dixième résolution de consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions selon les conditions suivantes :

- Les options seront attribuées dans la limite de 10 % du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 222 556 actions) ;
- En cas d'octroi de souscription d'actions, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ;
- En cas d'octroi d'options d'achat d'actions, le prix d'achat ne pourra être inférieur ni à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options, ni à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société.
- Cette autorisation est donnée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration, faisant usage de ces autorisations, a attribué un total de 3 740 000 options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 3 740 000 actions.

Au 31 décembre 2006, les options attribuées se répartissent comme suit :

Plan	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice (en euro)	Rabais	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre total d'options attribuées	Nombre d'options caduques du fait du départ des salariés	Nombre d'options levées sur exercices antérieurs	Nombre d'options levées sur l'exercice	Solde à lever au 31 décembre 2006	Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2006	Date d'expiration
17/11/1998	17/11/2001	2,52	5%	5	96 960	24 240	72 720	-	-	-	16/11/2005
17/09/1999	17/09/2002	6,11	5%	13	71 690	46 120	-	-	25 570	25 570	16/09/2006
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	28	152 445	95 755	-	-	56 690	56 690	06/12/2007
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	1	6 370	6 370	-	-	-	-	06/12/2007
07/12/2000	07/12/2003	7,18	5%	2	21 232	21 232	-	-	-	-	06/12/2007
31/12/2001	31/12/2004	2,01	5%	22	489 846	273 402	15 189	-	201 255	201 255	30/12/2008
20/12/2002	20/12/2005	1,09	5%	24	979 202	484 369	28 655	-	466 178	466 178	20/12/2009
19/12/2003	19/12/2006	1,20	5%	32	1 460 000	640 000	-	80 000	760 000	760 000	19/12/2010
22/12/2004	22/12/2007	2,13	5%	29	1 360 000	460 000	-	-	900 000	-	22/12/2011
16/12/2005	16/12/2008	2,80	5%	23	920 000	340 000	-	-	580 000	-	16/12/2012
TOTAL					5 557 745	2 391 488	116 564	60 000	2 989 693	1 509 693	

Le prix moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne au 31 décembre 2006 sont respectivement de 1,98 euros et de 4,28 ans, au 30 juin 2006 sont respectivement de 2,05 euros et de 4,87 ans, au 31 décembre 2005 sont respectivement de 1,38 euros et 3,82 euros.

La juste valeur des plans d'options octroyés est de 1 042 milliers d'euros au 31 décembre 2006 (elle était de 935 milliers d'euros au 30 juin 2006 et de 834 milliers d'euros au 31 décembre 2005).

Effet de dilution des options de souscription d'actions

L'effet de dilution des options de souscription d'actions déterminé en application des principes décrits en note 2 est de 1 255 656 au 31 décembre 2006. Il était de 1 597 413 actions au 30 juin 2006 et de 1 511 390 actions au 31 décembre 2005.

Actions gratuites

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 16 décembre 2005 avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Au 31 décembre 2006, les actions gratuites attribuées se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés	Solde en cours d'acquisition au 30 juin 2006	Nombre d'actions gratuites exerçables au 30 juin 2006
16/12/2005	16/12/2008	3	160 000	-	160 000	-

L'acquisition définitive de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

La juste valeur des actions gratuites octroyées est de 472 milliers d'euros.

Effet de dilution des actions gratuites

L'effet de dilution des actions gratuites déterminé en application des principes décrits en note 2 est de 160 000 actions au 31 décembre 2006, 86 222 actions au 30 juin 2006 et 6 035 actions au 31 décembre 2005.

Compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions serait de 3,24%.

NOTE 21. ECART DE CONVERSION CUMULE

La variation du poste « Ecart de conversion » des capitaux propres se présente comme suit :

Milliers d'euros	
Ecart de conversion au 31 décembre 2005	257
Ecart de conversion au 30 juin 2006	405
Résultant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger	423
Résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	(102)
Ecart de conversion au 31 décembre 2006	726

NOTE 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les dotations aux amortissements et les dépréciations s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	(2 068)	(1 912)	(448)
Variation des provisions sur stocks nettes des pertes sur stocks	(901)	(3 045)	187
Variation nette des provisions sur l'actif courant	(2 969)	(4 957)	(261)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation des provisions sur autres actifs non courants	(1 587)	(7 267)	(3 451)
Variation des provisions	(453)	707	(635)
Total des dotations aux amortissements et provisions	(5 010)	(11 517)	(4 347)

La variation nette des dépréciations sur l'actif courant est inscrite en "Coût des services et produits vendus".

Les dotations aux amortissements des immobilisations sont ventilées comme suit dans le compte de résultat par destination :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Frais de transport et de logistique	(75)	(206)	(94)
Coûts des réseaux de distribution directe	(3 257)	(5 538)	(2 512)
Autres charges commerciales	(21)	(232)	(90)
Charges administratives	1 765	(1 291)	(755)
Total des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation des provisions sur autres actifs à long terme	(1 587)	(7 267)	(3 451)

NOTE 23. CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

La Société a adopté une présentation du compte de résultat par destination. L'évolution des charges d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Achats de marchandises	(248 208)	(488 984)	(279 090)
Variation de stocks	21 055	18 154	31 075
Commissions versées aux réseaux de distribution indirecte	(67 908)	(145 652)	(83 379)
Charges de personnel	(29 030)	(51 294)	(24 001)
Transport	(2 015)	(4 755)	(2 316)
Locations	(9 141)	(16 754)	(6 812)
Honoraires	(2 521)	(3 643)	(2 481)
Personnel intérimaire et sous-traitance	(3 398)	(6 981)	(3 164)
Frais de publicité	(382)	(1 736)	(921)
Frais de déplacement et de mission	(1 400)	(2 500)	(1 121)
Amortissements et variation de provisions pour charges	(2 703)	(11 899)	(3 567)
Autres	(4 335)	(12 574)	(6 269)
Total charges d'exploitation	(349 986)	(728 620)	(382 046)

Ces charges sont ventilées comme suit dans le compte de résultat par destination :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Coût des produits et services vendus	(293 710)	(622 635)	(332 217)
Frais de transport et de logistique	(4 510)	(10 516)	(5 143)
Coûts des réseaux de distribution directe	(31 960)	(53 361)	(6 357)
Charges commerciales	(7 474)	(12 886)	(23 521)
Charges administratives	(12 333)	(29 223)	(14 808)
	(349 986)	(728 620)	(382 046)

NOTE 24. CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges liées aux avantages du personnel se détaillent comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Salaires bruts	(22 011)	(41 442)	(19 094)
Charges sociales	(6 488)	(9 020)	(4 374)
Intéressement	(347)	(497)	(377)
Paievements sur la base d'actions	(184)	(335)	(156)
Charges de personnel	(29 030)	(51 294)	(24 001)

Les hypothèses retenues pour la détermination de la juste valeur des plans de souscription d'actions mis en place sur la période sont décrites en Note 2, à l'exception de la volatilité estimée sur la durée de vie des options qui est de 36,91% pour le dernier plan attribué. La juste valeur des plans de souscription d'actions ainsi déterminée sera étalée comptablement sur une période de 5 ans, ce qui correspond à la période probable d'acquisition des droits des bénéficiaires.

La juste valeur des actions gratuites octroyées sur la période a été déterminée par référence au cours de l'action à la date d'octroi. La juste valeur des actions gratuites ainsi déterminée sera étalée comptablement sur une période de 3 ans, ce qui correspond à la période probable d'acquisition des droits des bénéficiaires.

NOTE 25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES - NET

Ce poste comprend les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 26. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes sont composées des éléments suivants :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Charges financières	(1 890)	(3 344)	(1 136)
Intérêts bancaires	(1 350)	(2 095)	(686)
Intérêts sur la cession de créance de report en arrière de déficits (Note 16)	(334)	(674)	(334)
Pertes de change	-	(167)	94
Autres charges financières	(206)	(408)	(210)
Produits financiers	1 667	2 106	764
Produits de placement court terme	201	408	203
Gain de change	450	-	-
Effets d'actualisation	316	617	306
Profit de juste valeur sur instruments financiers	102	47	-
Autres produits financiers	598	1 034	255
Résultat Financier	(223)	(1 238)	(372)

Au 31 décembre 2006, les autres produits financiers comprennent une plus-value sur la cession d'une participation financière non consolidée pour un montant de 466 milliers d'euros. Au 30 juin 2006, les autres produits financiers comprenaient une variation de juste valeur de 692 milliers d'euros.

La variation de la juste valeur des instruments financiers s'analyse de la façon suivante :

Milliers d'euros	
Juste valeur des instruments financiers nette d'impôts au 31 décembre 2005	-
Juste valeur des instruments financiers nette d'impôts au 30 juin 2006	180
Montant transféré en résultat	103
Effet d'impôt en résultat	(35)
Variation de juste valeur	(83)
Effet d'impôt en capitaux propres	29
Juste valeur des instruments financiers nette d'impôts au 31 décembre 2006	194

NOTE 27. GAINS / (PERTES) DE CHANGE – NET

Les différences de change (débitées) / créditées au compte de résultat sont imputées comme suit :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Chiffre d'affaires	-	2	4
Coût des services et produits vendus	474	(170)	(223)
Gains/(pertes) de change à caractère financier	450	(167)	94
Total	924	(335)	(125)

NOTE 28. IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'impôt sur les résultats s'analyse de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Impôts courants	(2 150)	(4 344)	(2 032)
Charges (produits) d'impôts différés	(3 575)	(2 199)	(4 131)
Total impôts sur les sociétés	(5 725)	(6 543)	(6 163)

Impôts différés

La variation des impôts différés entre le 30 juin 2006 et le 31 décembre 2006 se présente ainsi :

Milliers d'euros	
Impôts différés actifs nets au 31 décembre 2005	8 757
Impôts différés actifs nets au 30 juin 2006	11 041
Correction des impôts différés actifs comptabilisés lors de l'entrée du groupe Ensitel dans le périmètre de consolidation	(884)
Utilisation d'impôts différés actifs au cours de la période	(3 622)
Impôts différés passifs créés au cours de la période	(118)
Utilisation d'impôts différés passifs au cours de la période	47
Impôts différés sur la variation de juste valeur des instruments financiers en capitaux propres	29
Incidence de change	19
Impôts différés nets au 31 décembre 2006	6 512
dont impôts différés actifs	6 705
dont impôts différés passifs	193

Le montant des impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres s'élève à 29 milliers d'euros au 31 décembre 2006 et 80 milliers d'euros au 30 juin 2006. Ce montant était non significatif au 31 décembre 2005. Au cours du semestre clos le 31 décembre 2006, la Société a utilisé des actifs d'impôts pour 3 622 milliers d'euros. La reconnaissance des actifs d'impôt différés a été limitée à ceux relatifs à des filiales profitables et pour lesquelles les perspectives d'utilisation sont probables.

Aucun impôt différé passif n'a été comptabilisé au titre des retenues à la source et autres impôts exigibles sur les bénéfices non distribués des filiales, ces montants étant réinvestis indéfiniment.

NOTE 29. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. La Société possède deux catégories d'actions ordinaires et de titres ayant un effet potentiellement dilutif : les options sur actions et les actions gratuites dont les droits sont en cours d'acquisition.

	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers)	9 268	12 048	7 971
Résultat utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	9 268	12 048	7 971
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	92 226 897	92 159 271	92 112 030
Ajustements			
- options sur actions	1 256 624	1 597 413	1 511 390
- action gratuites	160 000	86 222	13 333
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	93 643 521	93 842 906	93 636 753
Résultat dilué par action (euros par action)	0,099	0,128	0,085

NOTE 30. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

Premier niveau d'information sectorielle - secteurs d'activité

Au 31 décembre 2006 le groupe Avenir Telecom est structuré en deux principaux secteurs d'activité : l'activité indirecte et l'activité directe. Les résultats par secteur d'activité sont détaillés ainsi :

Milliers d'euros	Distribution directe	Distribution indirecte	Non alloué	Total groupe
31 décembre 2006				
Ventes brutes	154 108	271 151	-	425 260
Ventes inter-segment	-	(61 751)	-	(61 751)
Chiffres d'affaires	154 108	209 401	-	363 509
Eléments non représentatifs de flux de trésorerie	(6 252)	(1 075)	-	(7 327)
Résultat opérationnel	6 454	8 326	-	14 780
30 juin 2006				
Ventes brutes	253 514	602 385	-	855 899
Ventes inter-segment	-	(109 761)	-	(109 761)
Chiffres d'affaires	253 514	492 624	-	746 138
Eléments non représentatifs de flux de trésorerie	(5 318)	(7 227)	-	(12 545)
Résultat opérationnel	6 757	12 250	-	19 007
31 décembre 2005				
Ventes brutes	124 248	294 132	-	418 380
Ventes inter-segment	-	(23 070)	-	(23 070)
Chiffres d'affaires	124 248	271 062	-	395 310
Eléments non représentatifs de flux de trésorerie	(1 995)	(1 456)	-	(3 451)
Résultat opérationnel	5 158	9 159	-	14 317

Les ventes intersegments sont réalisées sur la base de prix de marché.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Milliers d'euros	Distribution directe	Distribution indirecte	Non alloué	Total groupe
31 décembre 2006				
Ecart d'acquisition	18 100	8 379		26 479
Immobilisations incorporelles	7 531	2 550		10 081
Immobilisations corporelles	18 038	4 235		22 274
Stocks	39 880	33 292		73 172
Clients externes	41 652	120 101	(32 417)	129 336
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	2 145	3 923	(630)	5 438
Fournisseurs	49 655	113 432	(24 651)	138 437
Clients créditeurs et avoir à établir	150	25 956	(8 785)	17 320
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 242	1 293		6 534
30 juin 2006				
Ecart d'acquisition	15 697	7 950	-	23 647
Immobilisations incorporelles	9 547	742	-	10 289
Immobilisations corporelles	17 267	4 018	-	21 285
Stocks	32 275	16 000	-	48 275
Clients externes	24 477	86 788	(15 634)	95 631
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	1 952	4 214	(738)	5 428
Fournisseurs	33 499	73 082	(13 356)	93 225
Clients créditeurs et avoir à établir	903	16 752	(3 335)	14 320
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9 059	2 417	-	11 476
31 décembre 2005				
Ecart d'acquisition	14 723	8 009	-	22 732
Immobilisations incorporelles	8 055	1 788	5	9 848
Immobilisations corporelles	16 667	4 048	206	20 921
Stocks	32 892	30 824	-	63 716
Clients externes	44 535	127 581	(36 194)	135 922
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	3 350	3 107	(1 978)	4 479
Fournisseurs	70 755	111 011	(30 626)	151 140
Clients créditeurs et avoir à établir	236	22 450	(7 375)	15 311
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 877	1 757	-	4 634

Information sectorielle de deuxième niveau – secteurs géographiques

Le tableau ci-dessous détaille les actifs par secteurs géographiques ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Milliers d'euros	France	Espagne	Angleterre	Roumanie	Portugal	Pologne	Autres	Total groupe
31 décembre 2006								
Chiffre d'affaires	182 297	68 483	47 297	27 783	30 360	978	6 311	363 509
Ecart d'acquisition	528		7 813	1 073	15 617		1 448	26 479
Immobilisations incorporelles	4 594	2 005		408	2 131	3	941	10 081
Immobilisations corporelles	13 010	4 350	822	2 122	1 038	59	873	22 274
Stocks	40 643	16 192	1 217	8 571	5 186	224	1 139	73 172
Clients externes	86 566	16 010	7 452	6 653	10 187	234	2 234	129 336
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 242	1 836	114	649	485	5	203	6 534
30 juin 2006								
Chiffre d'affaires	395 840	110 681	135 187	61 633	25 838	4 560	12 399	746 138
Ecart d'acquisition	527	-	7 392	1 021	14 707	-	-	23 647
Immobilisations incorporelles	4 729	1 735	-	395	2 944	2	484	10 289
Immobilisations corporelles	13 020	3 968	880	1 818	889	52	658	21 285
Stocks	23 822	13 428	1 251	4 230	4 457	455	632	48 275
Clients externes	60 454	11 711	10 000	4 800	7 185	-	1 481	95 631
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 821	2 960	1 089	2 253	968	35	350	11 476
31 décembre 2005								
Chiffre d'affaires	214 925	51 607	71 187	40 419	6 433	3 655	7 084	395 310
Ecart d'acquisition	527	-	7 452	991	13 762	-	-	22 732
Immobilisations incorporelles	4 579	556	-	57	4 129	9	518	9 848
Immobilisations corporelles	13 172	3 338	1 045	1 710	919	167	570	20 921
Stocks	36 344	13 588	2 229	7 215	3 473	167	700	63 716
Clients externes	91 034	12 260	11 565	8 788	7 904	2 063	2 308	135 922
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 596	739	1 035	1 047	101	8	108	4 634

NOTE 31. ACTIVITES ABANDONNEES

Les activités abandonnées regroupent l'activité Internet et le Service Après-vente des téléphones mobiles.

Le secteur Internet

En octobre 2001, le Groupe a décidé d'arrêter la commercialisation de l'ensemble de ses offres e-packs. En décembre 2001, les négociations avec les repreneurs éventuels de tout ou partie des activités Internet du Groupe ont été arrêtées. Le Groupe a toutefois continué à respecter ses engagements jusqu'à l'échéance des contrats e-packs, en particulier le maintien d'un site d'accès à l'Internet et un service d'assistance aux abonnés. Au 31 décembre 2004, la Société a fermé définitivement son site d'accès à l'Internet.

Les sociétés appartenant à ce secteur abandonné et faisant partie du périmètre de consolidation sont présentées en note 5.

Le secteur Service Après Vente

La détérioration du marché du Service Après-vente des téléphones mobiles a conduit la Société à se désengager de ce secteur.

Les sociétés appartenant à ce secteur abandonné et faisant partie du périmètre de consolidation sont présentées en note 5.

Les principaux éléments financiers des activités abandonnées se présentent comme suit :

Compte de résultat

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Chiffre d'affaires	-	14	3
Marge brute	32	112	98
Résultat opérationnel	436	825	180
<i>dont variation de juste valeur moins les coûts de cession</i>	436	1 183	161
Résultat net après impôts des activités abandonnées	436	822	189

Le résultat opérationnel généré sur le semestre clos le 31 décembre 2006 correspond principalement à une reprise de provision (part courante) non consommée pour un montant de 422 milliers d'euros.

Bilan

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Immobilisations financières	1 001	1 001	1 001
Créances clients nettes	1 166	1 180	1 330
Autres actifs courants	683	636	984
Total actif	2 850	2 817	3 315
Dettes fournisseurs	1 113	1 133	1 275
Provisions - part courante	1 009	1 503	2 434
Autres passifs courants	1 623	1 645	1 722
Total passif	3 745	4 281	5 431

Les principaux éléments d'actifs sont constitués de TVA à récupérer.

Flux de trésorerie

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Activités opérationnelles	(569)	(1 235)	(583)
Activités d'investissements	-	-	-
Activités de financements	-	16	16
Total des flux de trésorerie	(569)	(1 219)	(567)

NOTE 32. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Charges	(858)	(1 338)	(613)
Mise à disposition de personnel	(685)	(982)	(437)
Loyers	(162)	(316)	(150)
Intérêts	(11)	(40)	(26)
Produits	1 725	7 552	5 440
Chiffre d'affaires	1 725	7 334	5 287
Intérêts	-	218	153

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Créance Oxo	-	-	7 760
Créance distributeur	104	199	298
Charges constatées d'avance SCI			
Les Rizeries	75	65	75
Dette Oxo	310	220	-
Dette SCI Les Rizeries	109	12	-

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 30,21% au 31 décembre 2006, 30,23% au 30 juin 2006 contre 30,56% au 31 décembre 2005 (Note 20). Comme indiqué en note 14, la créance de 7 760 milliers d'euros que possédait Avenir Telecom sur cette société au 31 décembre 2005 (inscrite en autres actifs courants dans le poste autres créances) a été intégralement remboursée au cours de l'exercice clos au 30 juin 2006. Cette créance a fait l'objet d'un décompte d'intérêts sur la base du taux Eonia majoré de 1%. Les intérêts facturés par Avenir Telecom à OXO se sont élevés à 218 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 juin 2006 et 153 milliers d'euros sur le semestre clos le 31 décembre 2005.

Comme indiqué en note 19, OXO a nanti au 6 octobre 2003, 19 450 000 actions Avenir Telecom en garantie de l'échéancier de règlement à l'Administration Fiscale. Le 22 décembre 2006, une main levée pleine et entière a été donnée pour les actions encore nanties à cette date. Au cours du semestre clos le 31 décembre 2006, les commissions facturées par Oxo à Avenir Telecom sur ce nantissement se sont élevées à 11 milliers d'euros (40 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 26 milliers d'euros au 31 décembre 2005), soit un taux annuel de 1%.

Au cours de la période, OXO a nanti 2 334 630 actions Avenir Telecom en garantie de du paiement du prix de la reprise des points de vente à l'enseigne Maxi Livre.

Au cours de la période, la Société a eu des relations commerciales avec un distributeur dans lequel OXO détient une participation. Les facturations de la période de la Société à ce distributeur se sont élevées à 1 725 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2006 (7 334 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 juin 2006 et 5 287 milliers d'euros sur le semestre clos au 31 décembre 2005). La créance nette de la Société sur ce distributeur est de 104 milliers d'euros au 31 décembre 2006 contre 199 milliers d'euros au 30 juin 2006 et contre 298 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

A compter du 1er janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre Avenir Telecom et Oxo. Au 31 décembre 2006, sept personnes étaient concernées par ce contrat dont les quatre membres du Comité de Direction. Le montant total de la prestation s'est élevé à 685 milliers d'euros au titre du semestre clos le 31 décembre 2006 (982 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 juin 2006 et 437 milliers d'euros au titre du semestre clos le 31 décembre 2005).

NOTE 33. RISQUES ET ENGAGEMENTS

Les différents engagements financiers et obligations de la société peuvent être résumés ainsi :

Obligations contractuelles

Les garanties relatives aux emprunts bancaires sont indiquées en note 16.

Les autres engagements reçus et donnés s'analysent ainsi :

Milliers d'euros	Paielements dus par période			
	Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5ans
Dettes à long terme hors location financement	39 229	14 032	25 197	-
Obligations en matière de location financement	1 419	559	860	-
Contrats de location simple	45 506	10 541	29 866	5 099
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total 31 décembre 2006	86 154	25 132	55 923	5 099
Dettes à long terme hors location financement	35 363	9 551	25 812	-
Obligations en matière de location financement	597	287	310	-
Contrats de location simple	45 680	10 638	29 239	5 803
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total 30 juin 2006	81 640	20 476	55 361	5 803
Dettes à long terme hors location financement	45 223	13 274	31 949	-
Obligations en matière de location financement	704	245	290	169
Contrats de location simple	38 716	9 129	24 645	4 942
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total 31 décembre 2005	84 643	22 648	56 884	5 111

Engagements donnés

Milliers d'euros	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Nantissement de SICAV dans le cadre d'un litige	-	-	-
Nantissement de fonds de commerce en faveur d'un fournisseur	-	-	-
Nantissement de fonds de commerce en faveur du Trésor (note 19)	-	-	-
Nantissement de fonds de commerce en faveur des banques (note 16)	11 326	10 220	12 219
Lettres de confort et cautions en garantie des engagements des filiales	30 444	32 139	33 258
Dépôt en garantie de litiges en cours	2 330	2 330	2 330
Total engagements donnés	44 100	44 689	47 807

Il existe également une ligne de crédit de 4 500 milliers d'euros dont les garanties portent sur des créances clients et des stocks pour un montant de 4 700 milliers d'euros.

La garantie bancaire à première demande liée à la cession de l'activité France dédiée aux entreprises est mentionnée en note 5.

NOTE 34. EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe s'analysent de la façon suivante :

Répartition géographique	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
France	727	640	603
International	1 962	1 720	1 465
Effectif total	2 689	2 360	2 068

Répartition statutaire	31 décembre 2006	30 juin 2006	31 décembre 2005
Cadres	226	211	179
Employés et agents de maîtrise	2 463	2 149	1 889
Effectif total	2 689	2 360	2 068

NOTE 35. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les membres du comité de direction sont salariés de la société Oxo, actionnaire de référence de la Société. Leur prestation est facturée dans le cadre d'un contrat de mise à disposition du personnel.

Les informations ci-dessous comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature directs et indirects versés par la société Oxo et refacturées à Avenir Telecom ainsi que celles versées par Avenir Telecom et les sociétés qu'elle contrôle.

Au titre du semestre clos au 31 décembre 2006 :

- ?? Montant global des jetons de présence versés aux Administrateurs : néant (1 031 milliers d'euros au 30 juin 2006 et néant au 31 décembre 2005). Il s'agit de jetons de présence versés par des sociétés du groupe au titre des mandats sociaux exercés dans lesdites sociétés.
- ?? Montant global des rémunérations versées aux organes de Direction au titre de leur fonction de Direction : 181 milliers d'euros (387 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 179 milliers d'euros au 31 décembre 2005).
- ?? Montant global des rémunérations de toutes natures versées aux membres permanents du Comité de Direction présents au 31 décembre 2006, soit 4 personnes : 294 milliers d'euros (1 647 milliers d'euros au 30 juin 2006 et 292 milliers d'euros au 31 décembre 2005).

NOTE 36. EVENEMENT POST CLOTURE

Le Groupe Avenir Telecom a annoncé le 26 décembre 2006 que son plan de reprise pour 54 points de vente à l'enseigne Maxi-Livres à compter du 1^{er} janvier 2007 venait d'être adopté par le Tribunal de Commerce de Lyon. Ces points de vente devraient être transformés en commerce de téléphonie et multimédia d'ici 12 mois.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Antoine Langlais
8 place Félix Baret
13006 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks – Atrium 10.1
10 place de la Joliette – BP 81525
13567 Marseille Cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Avenir Telecom, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Marseille, le 21 février 2007

Le Commissaire aux comptes
Antoine Langlais

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Vincent Thyssen